



HAL
open science

Les sanctuaires et cultes des eaux dans le Sud-Est de la Gaule au Second âge du Fer : une relecture critique

Raphaël Golosetti

► **To cite this version:**

Raphaël Golosetti. Les sanctuaires et cultes des eaux dans le Sud-Est de la Gaule au Second âge du Fer : une relecture critique. Fabienne Olmer; Réjane Roure. Les Gaulois au fil de l'eau. Actes du 37e colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Montpellier, 7-11 mai 2013), Mémoires (39), Ausonius Éditions, pp.621-642, 2015, 978-2-35613-129-4. halshs-03987654

HAL Id: halshs-03987654

<https://shs.hal.science/halshs-03987654>

Submitted on 14 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Les sanctuaires et cultes des eaux dans le Sud-Est de la Gaule au Second âge du Fer : une relecture critique

Raphaël Golosetti

À l'approche des clichés définissant la religion gauloise comme "naturiste"¹ et particulièrement attachée aux "sources", notre recherche vise à souligner la difficulté d'identifier des sanctuaires des eaux dans le Sud-Est de la Gaule au Second âge du Fer². Appuyée sur une approche rigoureuse issue des travaux importants sur les sanctuaires des eaux à la période romaine³, nous discuterons, à partir de plusieurs occurrences (Glanum, Vernègues, Fontaine-de-Vaucluse...), de la place des cultes des eaux dans la religion gauloise et des précautions méthodologiques nécessaires à leur identification. Nous soulignerons alors la faible attestation de ce type de culte et surtout nous remarquerons son véritable essor à la période romaine. Nous questionnerons également la notion de continuité, notamment en analysant l'origine de quelques lieux de culte des eaux gallo-romains livrant des divinités perçues comme "indigènes" (*Boruo* à Aix-en-Provence, Aix-les-Bains...).

LE POIDS DE L'HISTORIOGRAPHIE

En préambule, insistons sur les clichés qui parcourent la littérature archéologique. La vision "naturiste" notamment développée depuis C. Jullian⁴ prévaut, sans remise en cause, jusque dans les années 1970⁵. Dès lors, l'importance donnée aux cultes des sources dans la religion gauloise ne fût pas démentie.

Notre démarche lors du doctorat a notamment visé à une révision, ou tout du moins une affirmation claire de la difficulté interprétative, des cultes "naturistes" qui apparaissent régulièrement dans l'historiographie de la religion gauloise⁶. En partie également présente dans la vision de la Gaule romaine de J. Toutain⁷ qui, tout en reconnaissant que les sources n'étaient que les résidences des divinités, insistait trop sur le fait que les "Gallo-romains adoraient leurs dieux et leurs déesses en pleine nature", elle est maintenant largement battue en brèche, pour cette période, à travers les importants travaux de J. Scheid⁸. Il paraissait donc nécessaire de remettre en question, par une analyse rigoureuse des données sitologiques (orographiques, hydrographiques, relatives à l'occupation humaine), la lecture régulièrement "naturalisante" des cultes de la période protohistorique. Une telle image semble liée tout d'abord à une tendance à interpréter les vestiges de l'âge du

1. Nous employons le terme "naturisme" en référence à sa définition philosophique et religieuse en tant qu' "adoration des forces naturelles" (Auzou 2005). C'est d'ailleurs le terme employé par C. Rivière dans sa *Socio-anthropologie des religions* (2003, 26) : il définit alors le naturisme comme "une simple adoration de phénomènes extraordinaires de la nature, conçus comme doués de volonté et parfois personnifiés". On rencontre parfois le terme de "naturalisme" (Arcelin *et al.* 2003 ; Poux 2006, 184 ; Izri *et al.* 2011, 507) mais ce dernier est davantage associé à une acception philosophique dans l'usage général.

2. Golosetti 2009a.

3. Ben Abed & Scheid 2003 ; Cazanove & Scheid 2003 ; Scheid 1991 ; Scheid 1992.

4. Jullian 1920, 133. Et ainsi les Gaulois "d'adorer les forces immuables et innombrables qui engendraient la multitude des choses du sol. Les plus nombreuses et les plus populaires étaient les eaux courantes : sources, fontaines, ruisseaux et fleuves. Celles des flancs des Pyrénées ou des vallons de la Provence, des prairies du Morvan ou des clairières des Ardennes, vivaient également d'une vie divine, dont les guerres et les conquêtes humaines n'avaient point interrompu le cours. Cette vie n'était pas la même pour toutes ces eaux. Leur nature sacrée variait à l'infini. Chaque canton se figurait à sa manière l'Esprit de sa source" (Jullian 1920, 130).

5. Benoit 1959, 101 ; De Vries 1963 par exemple.

6. Cf aussi Izri *et al.* 2011, 507-509.

7. Toutain 1920, 300 et 331.

8. Scheid 1993 ; Scheid 2008, 621-630.

Fer par le prisme des concepts issus des périodes antérieures (Préhistoire et âge du Bronze) encore aujourd'hui largement d'actualité⁹.

On voit apparaître encore récemment et à de nombreuses reprises la notion de cultes "naturistes"¹⁰. Une évocation rapide, dans la synthèse de 1992¹¹, des lieux de culte en relation avec des éléments naturels fait ainsi état d'un type "classique" d'implantations à proximité de sources, en grottes ou sur des sommets. Cette classification, sans être inexacte, demeure le support d'un discours traditionnel sur les espaces sacrés celtes, expressions de croyances décrites comme "naturistes". "Les résurgences et les sources" sont alors décrites comme faisant "l'objet de fréquentes pratiques cultuelles, bien attestées dans le Midi"¹² même si, finalement, seulement neuf occurrences pour l'ensemble de la Gaule méridionale (fig. 1) sont répertoriées. Trois seulement concernent d'ailleurs notre zone d'étude qu'est le Sud-Est de la Gaule. Or la documentation les concernant est très hétérogène : des monuments archéologiquement reconnus autour de la source de Glanum, une inscription votive en gallo-grec à la source du Groseau à Malaucène et des stèles hypothétiquement votives à la fontaine d'Arcoule au Paradou¹³. Si nous reviendrons sur les premières occurrences par la suite, il nous faut écarter dès à présent le cas du Paradou pour lequel les stèles ne nous paraissent pas suffisamment révélatrices d'un lieu de culte alors que le contexte général nous conduit davantage vers du funéraire aussi bien par la présence de stèles pyramidales que d'une nécropole et d'une statue de lion androphage¹⁴.

La seconde synthèse plus récente¹⁵ revient à la classification d'implantation des lieux de culte précédente et renvoie toujours à quelques lieux communs de la recherche sur les rapports entre espaces naturels et cultuels. Ainsi, il est affirmé que les "cultes rendus aux divinités des sources et des cours d'eau, de surface ou souterraine, tiennent une place

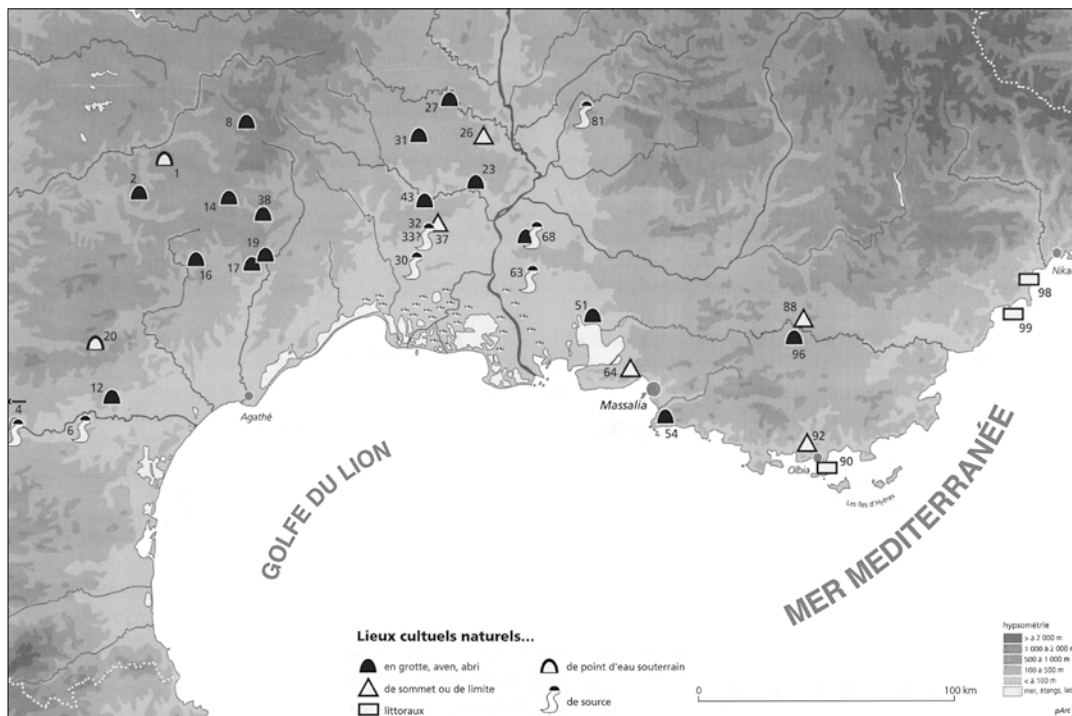


Fig. 1. Carte des lieux de culte en milieu naturel (dont de sources) à l'âge du Fer dans le Sud de la Gaule (Arcelin *et al.* 1992, 186, fig. 2).

9. Lumley 1995, 345-346 ; Salis *et al.* 2006. J.-L. Brunaux (2006, 208) note les mêmes biais dans l'étude de la religion gauloise depuis le XIX^e s. jusqu'à nos jours.

10. Par exemple Arcelin *et al.* 1992, 182 et 184 ; Arcelin 1995, 10 ; García 2006, 136.

11. Arcelin *et al.* 1992.

12. Arcelin *et al.* 1992, 185.

13. Arcelin *et al.* 1992, 234 et 236.

14. Arcelin 1979.

15. Arcelin *et al.* 2003.

considérable dans les régions karstiques du Midi¹⁶. Mais ce discours part essentiellement d'inscriptions relatives à des divinités, indigènes certes, mais d'époque romaine à quelques exceptions près néanmoins comme Glanum ou Nîmes. Nous reviendrons ainsi sur cette question des divinités "celtiques" autour de sources. Si l'est ainsi dit que "en général, rivières, sources et résurgences [...] ne comportent pas d'aménagement structuré pour les offrandes" qui "sont soit immergées soit déposées à même le sol¹⁷", on constate, dans le Sud-Est de la Gaule pour ce qui nous occupe, l'absence totale de dépôt d'objets dans des sources ou rivières à l'âge du Fer alors que la pratique des dépôts est bien attestée par ailleurs¹⁸. Cette aporie entre le dossier documentaire dans le Sud-Est de la Gaule et la "place considérable" octroyée aux cultes des eaux en Gaule méditerranéenne est ainsi à souligner.

D'une manière générale, la place donnée à la nature dans la religion gauloise, conforme à une vision "naturiste", omet souvent l'"intégration" rapide des croyances de la fin de l'âge du Fer dans l'organisation de la vie religieuse "à la romaine", celle des *ciuitates*, en majorité dirigées par l'élite locale en Gaule. De plus, la convergence de la conception de l'espace sacré gaulois avec celle des sociétés méditerranéennes classiques, à savoir un espace délimité, distinct de l'espace profane, lieu d'une religion des rites, ne peut que nous inciter à ne pas surévaluer le rôle de la nature dans les religions gauloises par rapport à celui qu'elle joue dans ces sociétés classiques. Une telle perception est aujourd'hui de plus en plus acceptée dans le monde gaulois à partir surtout des exemples de Gaule continentale¹⁹ qui doivent, selon C. Goudineau²⁰, "entraîner la disparition (ou la remise en cause) des clichés" sur les cultes "naturistes". On notera ainsi la rapidité des évolutions sur cette question, puisque ce même auteur²¹ évoquait "la vigueur des cultes "naturistes" auprès des arbres, des forêts, des roches, des eaux" moins de 10 ans auparavant. On complètera par un point : cette lecture "naturiste" de la religion celtique repose sur la conjugaison de deux biais méthodologiques, d'une part l'absence de documentation épigraphique et bien souvent iconographique contrairement à la période romaine, d'autre part un accent mis en conséquence sur l'analyse de la topographie ou du milieu naturel pour répondre à la question de la nature des cultes. On comprend alors que nous sommes confrontés à un risque de surinterprétation du rôle du milieu naturel dans la localisation, la fonction ou la nature des espaces sacrés protohistoriques, en particulier lorsque le sanctuaire occupe un site "naturel" ou tout du moins rural²², sans autres types d'activités humaines.

Pour la période romaine, depuis les travaux de J. Scheid et de O. de Cazanove²³ sur les sources ou les bois sacrés, nous ne comprenons plus ces éléments naturels comme divinisés mais uniquement comme des espaces qui sont la propriété ou du moins qui sont réservés aux dieux. Si nous pouvons discuter des critères (caractéristiques exceptionnelles par exemple) qui ont entraîné la reconnaissance par la population d'un caractère sacré, nous éludons tout rappel sur le long débat, appartenant à l'histoire des religions ou à l'anthropologie religieuse, sur la teneur de cette sacralisation dans le cadre des pratiques religieuses romaines. Si on ne peut affirmer que le débat est clos, le consensus autour d'une absence de divinisation systématique de l'élément naturel est désormais bien établi et de même, on ne définit plus un arbre ou une source comme une divinité mais comme la propriété de celle-ci.

Pour la période protohistorique, le débat est plus récent et non refermé. Souvent héritée des conceptions historiques appliquées à la Préhistoire, une lecture "naturiste", pour l'âge du Fer, mérite une discussion contradictoire dans la mesure où elle s'oppose à notre compréhension du système religieux de la période immédiatement postérieure c'est-à-dire le début du Haut-Empire, y compris en Gaule. En quelque sorte, si nous portons notre regard sur la période postérieure et non antérieure à l'âge du Fer, notre interprétation du système religieux de l'âge du Fer change. On insistera d'ailleurs sur le fait que cette question doit être abordée en fonction d'une analyse rigoureuse et critique qui tend à ne pas surinterpréter le rôle du paysage dans la compréhension des lieux de culte ou des phénomènes religieux protohistoriques, avec pour

16. Arcelin *et al.* 2003, 174.

17. Arcelin *et al.* 2003, 174.

18. Golosetti 2009b.

19. Poux 2005, 32-34 ; 2006, 184 ; 2008.

20. Goudineau 2006, 7.

21. Goudineau 1998, 281.

22. Le terme de "naturel" est problématique et renvoie à une dichotomie délicate entre espace naturel et espace culturel qui non seulement n'est pas toujours efficiente selon les civilisations (Descola 2005) mais est aussi floue dans la mesure où un lieu inhabité ne signifie en rien qu'il est naturel. En soi, le lieu de culte attesté par une documentation archéologique est la preuve de l'intervention humaine dans le paysage : nous touchons alors aux limites du raisonnement sur les cultes "naturistes" puisque cette "nature" subit les transformations de l'activité anthropique.

23. Scheid 1993 ; Cazanove & Scheid, éd. 2003.

objectif de ne pas pallier l'insuffisance des sources concernant cette période par une lecture abusive de la topographie²⁴. Nous ne rentrerons pas dans le débat sur la nature des cultes pour la période gauloise : naturisme, animisme, totémisme. Les convergences avec le monde méditerranéen semblent nous éloigner de telles conceptions pourtant parfois présentes dans les différentes études sur la religion gauloise²⁵.

On insistera surtout sur les précautions méthodologiques à l'interprétation rituelle des données archéologiques. Nous avons déjà publié sur cette question à propos de l'identification de dépôts rituels pour l'âge du Fer²⁶. Dans les résultats que nous présentons ici, nous avons adopté la grille de lecture développée par J. Scheid²⁷ pour établir les critères de sélection des sites. Ceux-ci comprennent l'épigraphie, rare mais présente pour la fin de l'âge du Fer en Gaule du Sud et les témoignages archéologiques tels que les plans d'édifices, les fragments architecturaux, le mobilier (typologie et assemblage). Nous avons donc été particulièrement rigoureux sur "l'association de plusieurs de ces indices [qui] permet généralement d'identifier de façon incontestable un lieu de culte"²⁸. Il est vrai cependant que pour la période considérée, ici l'âge du Fer, dans le Sud-Est de la Gaule, très peu de sanctuaires de sources de l'âge du Fer étaient finalement signalés dans la littérature archéologique des vingt dernières années. Ainsi, par exemple, la synthèse de 1992²⁹ ne comptabilise donc que trois sites culturels autour de source dans notre zone d'étude. Il convient dans un premier temps de discuter de la principale occurrence : Glanum (fig. 2).

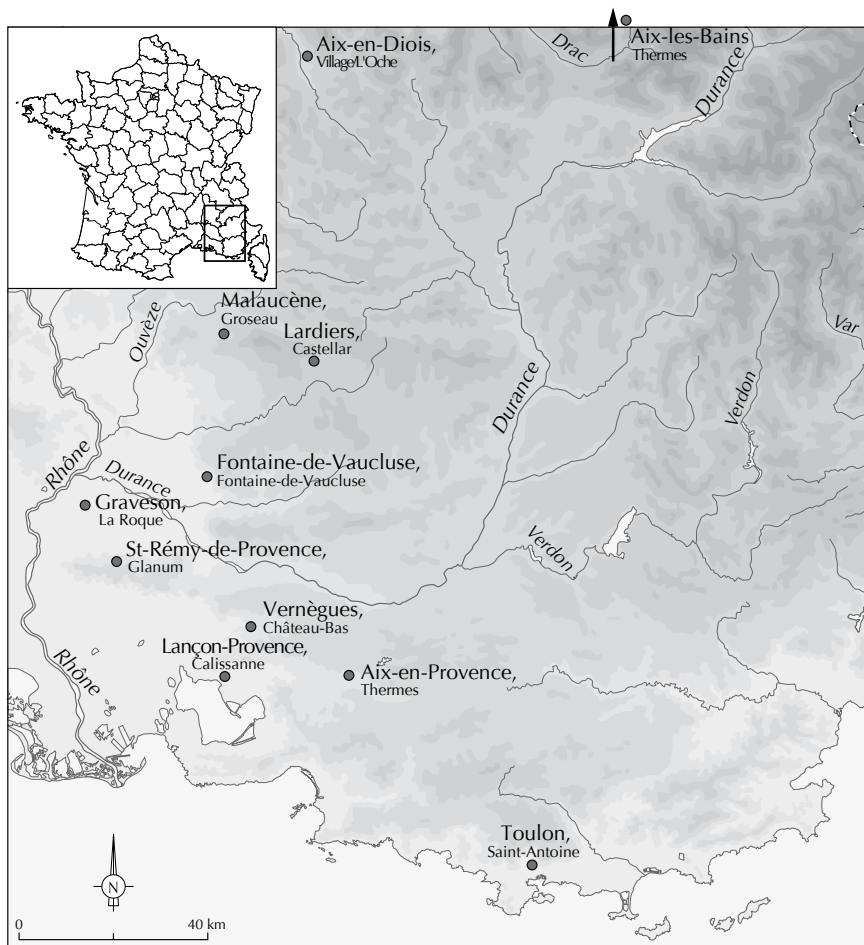


Fig. 2. Carte de localisation des sites évoqués dans l'article (DAO R. Golosetti).

24. On pourra cependant largement discuter cette interprétation du milieu naturel environnant les espaces sacrés protohistoriques sans que soit le plus souvent prise en compte la notion de mobilité du paysage : très largement, nous pouvons regretter la rareté des études paléoenvironnementales autour des sanctuaires protohistoriques susceptibles de reconstituer une image plus fidèle du paysage.

25. Arcelin *et al.* 1992, 182.

26. Golosetti 2009b.

27. Scheid 1997 ; 2000.

28. Scheid 2000, 21.

29. Arcelin *et al.* 1992, fig. 2.

DISCUSSION AUTOUR DES CAS DE GLANUM, VERNÈGUES ET FONTAINE-DE-VAUCLUSE

À Glanum, la résurgence liée à un vaste réseau karstique³⁰ prenait, lors d'un premier état antérieur au II^e s. a.C. (Glanum Ia), la forme d'un bassin auquel on accédait par des marches, l'ensemble entaillé dans le roc³¹. Pour les périodes anciennes, ce ne sont que les oboles archaïques du début du V^e s. a.C. découvertes dans le cadre de plus d'un millier de monnaies d'argent massaliètes datant du V^e s. au I^{er} s. a.C.³² qui paraissent être un indice du caractère sacré de la source. Si H. Rolland estime qu'elles proviennent du bassin, il faut demeurer prudent et les localiser d'une manière générale dans le lit du Gaudre du Notre-Dame de Laval³³. H. Rolland³⁴ précise en effet que des monnaies (avec d'autres objets antiques) ont été découvertes dans la partie du ruisseau s'étendant sur environ 20 m au pied du versant occidental du vallon sur lequel il procédait à des fouilles dans les années 1930. Le marquis de Lagoy avait effectivement récolté les monnaies dans le lit du ruisseau avant le début des fouilles³⁵. Malgré l'absence de données stratigraphiques, cette abondance de monnaies de cette période peut étonner. Antérieurement, nous ne pouvons relier directement à la source l'existence d'un sanctuaire prouvée par de nombreux emplois de stèles du Premier âge du Fer d'autant plus que nous les percevons davantage comme les témoignages d'un culte héroïque³⁶.

Ces monnaies pourraient donc témoigner de pratiques rituelles précoces mais il est audacieux de déterminer une fréquentation à vocation rituelle sur la seule foi de monnaies pour lesquelles nous n'avons aucun comptage ni contexte clair de découverte. Face à l'incertitude des offrandes dès le V^e s. a.C., on estime l'identification d'un lieu de culte plausible avec la monumentalisation de l'accès à la source sous la forme d'une structure, à la dénomination fautive, "Nymphée" XXVI, mais usuelle³⁷. Peut-être monumentalisée dès la phase Glanum Ib (trois premiers quarts du II^e s. a.C.) d'après des éléments en remploi³⁸, c'est clairement lors de la phase Glanum Ic (120-90 a.C.) qu'une élévation en grand appareil à joints vifs offrant une homogénéité avec le mur de la voie³⁹ définit un accès monumental selon un plan quasi trapézoïdal, le niveau de l'eau se situant à environ cinq mètres en dessous du niveau de la voie⁴⁰ (fig. 3).

Une telle monumentalisation signifie-t-elle une sacralisation de la source ? Pour P. Leveau⁴¹, les monnaies sont les seuls indices (bien faibles) pour attester un culte au niveau de cet édifice et suggère de voir dans ce monument une fontaine ou tout simplement un bassin collecteur. D'autres auteurs émettent des doutes, sans l'exclure, sur la réalité d'un culte : le mobilier (autels et monnaies) découvert dans le comblement pouvant provenir d'ailleurs⁴². De plus, ce "nymphée", avec la chambre de captage du vallon Saint-Clerg et le puits à dromos XL, semble appartenir à une série d'aménagements hydrauliques réalisés à Glanum⁴³ dont la destination culturelle est encore moins (voire nullement) évidente.

Quels sont donc les indices d'un réel culte des eaux à Glanum ? Le "nymphée" XXVI est réalisé dans un même programme de monumentalisation de la fortification et d'un espace de circulation au sud de celle-ci à la fin du II^e s.-début I^{er} s. a.C. La porte charretière du rempart ouvre sur une voie longée par deux murs d'une technique en grand appareil identique à celle du rempart⁴⁴. Or dans le mur de la voie, immédiatement au sud de l'escalier desservant les terrasses du versant ouest du vallon, une niche aménagée à 1,15 m du sol a livré une sculpture d'un personnage féminin interprété comme une déesse Mère⁴⁵. Au bas de la niche, encore en place, une stèle portant une inscription aux Glaniques⁴⁶ a été dégagée

30. Agusta-Boularot *et al.* 2004, 31.

31. Rolland 1958, 90 ; Roth-Congès 1992a, 355.

32. Rolland 1968, 15.

33. Provost 1999, 302.

34. Rolland 1936, 232.

35. Roth-Congès 1997, 186, n. 134.

36. Golosetti 2009a, 50-58 ; Golosetti 2011.

37. Agusta-Boularot *et al.* 2004, 31.

38. Roth-Congès 1992c, 51.

39. Rolland 1958, 91.

40. Roth-Congès 2004, 32.

41. Leveau 1989, 62.

42. Agusta-Boularot *et al.* 2001, 140.

43. Agusta-Boularot *et al.* 2004, 32.

44. Rolland 1953, 12.

45. Rolland 1953, 12 ; 1958, 87.

46. Provost *et al.* 1999, 296, n°1. Monument de 1,65 m ou 1,57 m de haut et large de 0,77 m (Rolland 1953, 17 ; Rolland 1958, 88) : *Glani et Glanica/bus et Fortunae / Reduci M(arcus) Licinius / Clad(ia tribu) Verecundu(s) / uet(eranus) leg(ionis) XXI Rapacis / u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito)*.

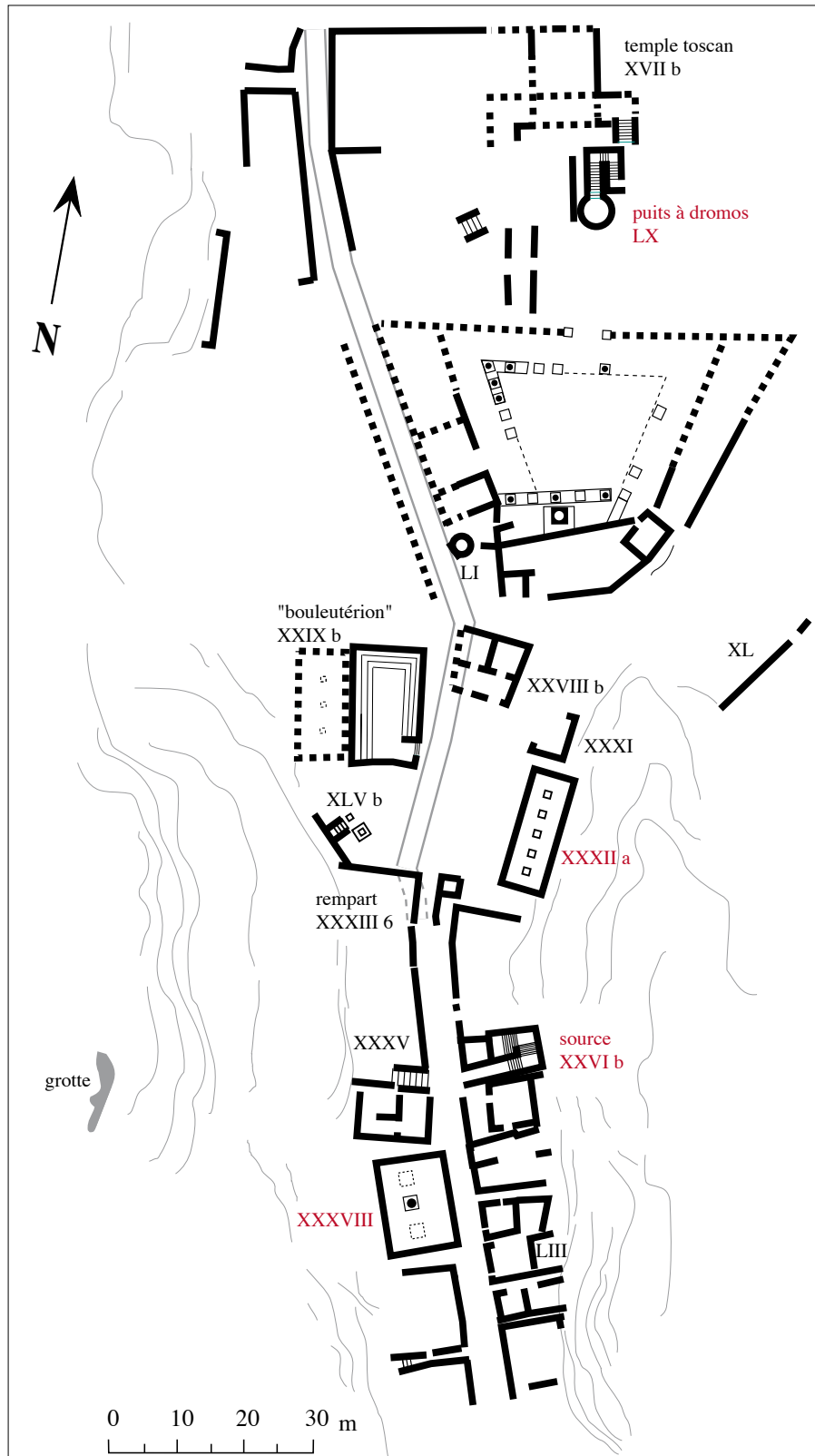


Fig. 3. Plan des vestiges à la phase Glanum Ic (Saint-Rémy-de-Provence, Glanum ; B.-du-Rh. ; dans Roth-Congès 2004, 33, fig. 16).

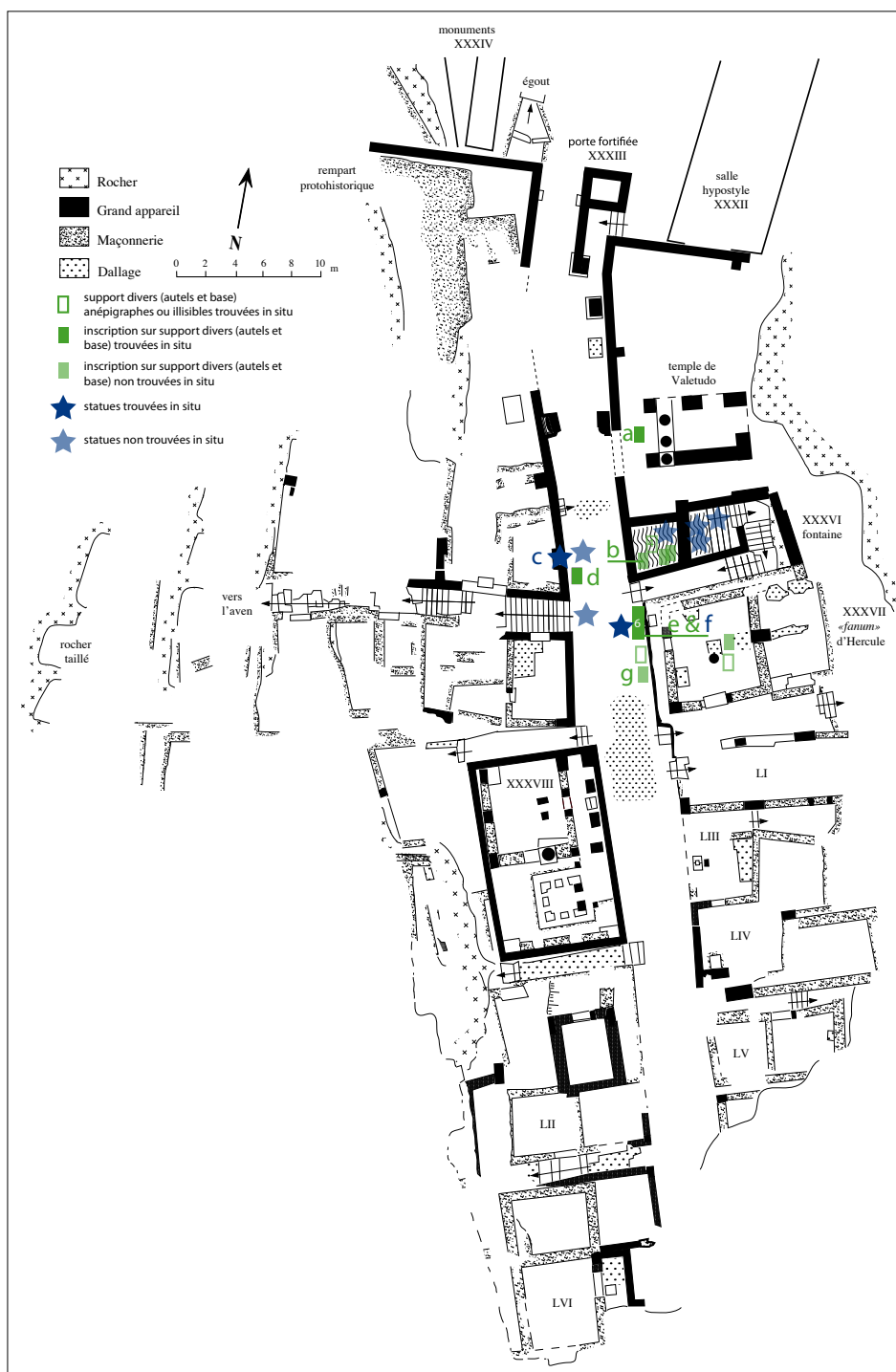


Fig. 4. Plan du quartier de la source de Glanum à la période romaine avec localisation des quelques découvertes d'inscriptions et statues mentionnées dans l'article (relevé A. Roth-Congès, CNRS-IRAA, dans Agusta-Boularot *et al.* 2004, fig. 16 ; DAO R. Golosetti). a. & b. Autel et fragment d'architrave inscrits d'une dédicace à Valetudo ; c. Statue de déesse Mère ; d. Inscription à Glan, aux Glaniques et à Fortuna Redux ; e. & f. 6 autels et un socle de statue portant une inscription à Hercule et statue d'Hercule ; g. Inscription (en gallo-grec) aux Mères Glaniques.



Fig. 5. Autel aux Mères Glaniques portant une inscription en gallo-grec (cl. A. Roth-Congès dans Christol 2012, 7).

par H. Rolland⁴⁷. Mais ces témoignages sont à placer à la fin de la période de fréquentation, soit dans le III^e s. p.C. (fig. 4). Néanmoins, la découverte sur le sol de la voie au niveau du “fanum d’Hercule” (XXXVII) d’un autel votif portant également une inscription aux Mères Glaniques mais cette fois en gallo-grec⁴⁸ (fig. 5) démontre que, dès le I^{er} s. a.C., un culte était rendu dans les environs de la source. Est-ce suffisant pour en faire un culte des eaux et ainsi relier les Mères à la source ? Sans doute, d’après le rapprochement possible avec Nîmes. Néanmoins, ce seul indice culturel demeure très tardif dans l’âge du Fer.

Au contraire d’une “laïcisation” évoquée⁴⁹, ce sont les aménagements de la période romaine qui confirment la vocation religieuse de cette source comme le démontrent la stèle des Mères Glaniques mais également l’aménagement d’une plateforme (XXXVII) localisée au sud de l’accès au “Nymphée”. Cette dernière supportait un ensemble de six autels encore en place⁵⁰ dédiés à Hercule et entourant une statue de la divinité⁵¹. Ils doivent être rattachés à l’accès au nymphée et non à un douteux “fanum d’Hercule”⁵². Enfin, l’édification d’un petit temple sur un podium dominant depuis le nord le bassin et voué à *Valetudo*⁵³ confirme le caractère sacré du secteur de la source⁵⁴. Cette divinité italique *Valetudo* rattache le culte aux domaines de la santé. La question est plus délicate en ce qui concerne Hercule honoré sur les autels à l’entrée du “nymphée”. Nous rappelons à ce sujet le débat passionné sur la réalité du sanctuaire guérisseur à Glanum⁵⁵.

Néanmoins, si un bon nombre d’éléments confirme la dimension sacrée de la source, l’intégration de celle-ci dans l’organisation urbaine peut susciter quelques interrogations et on ne peut écarter sa fonction pratique. La monumentalisation d’un aménagement hydraulique n’est pas un cas unique dans l’agglomération.

Arrêtons-nous sur ces monuments hydrauliques que nous comprenons comme profane mais qui entrent pleinement dans la thématique de ce volume (fig. 6). En effet, la chambre de captage en grand appareil à joints vifs du vallon Saint-Clerg⁵⁶ témoigne de l’important dispositif développé à Glanum pour son alimentation en eau dès la fin du II^e s. a.C. tout comme le puits monumental à *dromos* XL⁵⁷.

En grand appareil à joints vifs et à parement layé en bandes parallèles, ce puits, de 3 m de diamètre et certainement de 10 m de profondeur à l’origine, présentait un plan exceptionnel avec son escalier d’accès de deux coudes et trois volées

47. Rolland 1953, 13.

48. Rolland 1958, 114 ; Lejeune 1985, 76, G-64. Autel en calcaire tendre. Ht : 0,33 m ; Larg. : 0,16-195 m ; Ép. : 0,11-125 m (Lejeune 1985, 76, G-64) : *Ματρε/βο γλα/νεια/βο βρατουνδε / καντεν*.

49. Leveau 1989, 62.

50. Provost 1999, 307-308, n° 1-5.

51. Rolland 1953, 15-16 ; Rolland 1958, 108.

52. Rolland 1958, 106-107 ; Roth-Congès 1997, 177.

53. a) Autel à fût octogonal de 1,03 m de haut et 0,52 m de large en calcaire et à base moulurée portant un couronnement inscrit : *Valetudini* (Rolland 1958, 106). b) Fragment d’architrave avec l’inscription : *[Val]etudini M(arcus) Agrippa* (Rolland 1958, 103, n. 1).

54. Rolland 1958, 99-106 ; Provost 1999, 305, n°1 et 2.

55. Gros 1995 ; Roth-Congès 1997.

56. Agusta-Boularot *et al.* 2004, 37.

57. Roth-Congès 1987, 107-108 ; Roth-Congès 1992a, 358 ; Roth-Congès 1992b, 40-42.

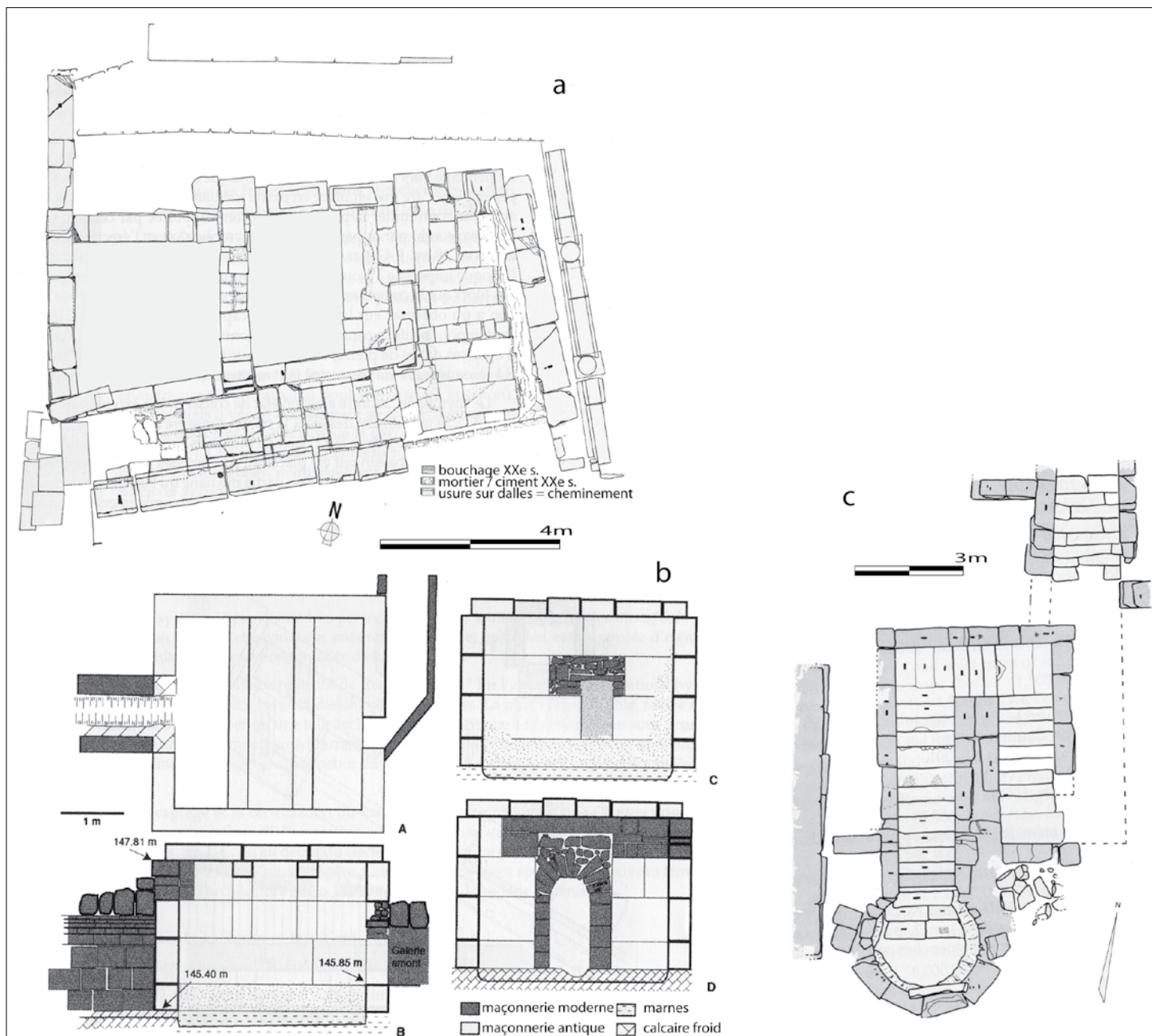


Fig. 6. Les monuments hydrauliques de Glanum : a. Relevé du "nymphée" (S. Boularot, M. Gazenbeek, V. Mathieu dans *Agusta-Boularot et al.* 2004, 31, fig. 6) ; b. Relevé de la chambre de captage du vallon Saint-Clerg (M. Gazenbeek dans *Agusta-Boularot et al.* 2004, 39, fig. 13) ; c. Relevé du puits à dromos (Roth-Congès 1992b, 40, fig. 2).

qui s'explique par la proximité immédiate et contraignante du temple toscan⁵⁸. L'édifice sans doute couvert (de dalles ?)⁵⁹ est identifié comme une *tholos* monoptère à l'instar des puits sacrés d'époque hellénistique ou des puits à *dromos* nuragiques de Sardaigne (du VIII^e s. a.C. mais dont l'usage se poursuit jusqu'à la période romaine) aux plans très proches⁶⁰.

Sa construction intervient à la période Glanum Ic⁶¹. Malheureusement, un curage intervenu à la fin de l'Antiquité⁶² empêche de disposer de toutes données supplémentaires sur les pratiques de l'âge du Fer autour de cette structure à laquelle A. Roth-Congès⁶³ octroie un caractère sacré en raison de situation topographique et structurelle avec le temple toscan qui le surplombe. Nous resterons prudent sur la vocation religieuse de cet édifice sans davantage d'informations qu'une comparaison de plans.

À propos du rôle de l'eau dans les pratiques culturelles à l'âge du Fer à Glanum, nous devons aussi dire un mot sur les interprétations de deux édifices glaniques construits à la fin du II^e s. a.C. (fig. 3). L'édifice XXXII à la façade de grand appareil, qui prend la forme, dans un troisième état, d'un portique dorique (entre le milieu et la fin du I^{er} s. a.C.⁶⁴) a été interprété comme une salle d'incubation⁶⁵ ou simplement une salle destinée aux ablutions⁶⁶ sur l'unique indice laissé par quelques canalisations d'eau et un bassin. Nous ne retenons pas cette hypothèse car il nous semble imprudent de donner à tous les édifices glaniques une vocation religieuse surtout que le mobilier très varié provenant de cet édifice⁶⁷ ne nous aide guère à définir la destination d'un tel espace. Rappelons également que les hypothèses d'*abatou* (salle d'incubation) ou d'un *manteion* (salle oraculaire)⁶⁸ associées à la salle hypostyle (XXXVIII) (fig. 4) en grand appareil à joints vifs⁶⁹ sont maintenant abandonnées car elles reposaient sur une mauvaise lecture des vestiges d'un fumoir à vin installé dans l'édifice au I^{er} s. p.C.⁷⁰.

Si on peut s'interroger sur la raison d'une telle dépense dans les diverses installations hydrauliques à Glanum à une période où les agglomérations contemporaines sont pauvres en aménagements de ce type⁷¹, on remarquera qu'une autre structure hydraulique monumentale sur le site de Château-Bas à Vernègues (B.-du-Rh.) est probablement contemporaine mais surtout a été interprétée également comme culturelle. L'occupation est implantée en pied de versant, au niveau d'une résurgence d'un important réseau karstique du massif de Roque-Rousse (fig. 7)⁷². Lors des explorations de 1999 à 2004, il a été reconnu un aqueduc supérieur alimentant une chambre de captage en relation, par un second aqueduc, avec un bassin. Le captage de la source n'est pas localisé et uniquement restitué à une vingtaine de mètres dans l'axe de l'aqueduc supérieur. La chambre monumentale rectangulaire avait une fonction de bassin de décantation alimentant d'une manière régulière un aqueduc inférieur⁷³. La technique de grand appareil à joints vifs et les traces layées de taille sur les blocs en calcaire rapprochent ce monument des monuments glaniques précédents et donc d'une réalisation à la fin de l'âge du Fer⁷⁴. La taille des blocs en arêtes de poisson, l'absence de goujon tout comme d'enduit d'étanchéité sont également des arguments en faveur d'une construction précoce dans la seconde moitié du II^e s. a.C., dans tous les cas avant le milieu du I^{er} s. a.C. L'important colmatage de l'aqueduc supérieur par des concrétionnements carbonatés démontre une durée de fonctionnement de l'ordre de 150 à 300 ans⁷⁵. L'aqueduc inférieur (ou n°1) a été reconnu sur seulement 13,5 m de long et utilise une technique de construction identique à la chambre de captage.

58. Roth-Congès 1987, 107-108 ; Roth-Congès 1992a, 358 ; Roth-Congès 1992b, 40.

59. Roth-Congès 1987, 108 ; Giacobbi-Lequément *et al.* 1988, 107.

60. Roth-Congès 1992c, 53.

61. Roth-Congès 2004, 32.

62. Lambert *et al.* 1989, 119.

63. Roth-Congès 1992b, 42.

64. Rolland 1958, 69-70 ; Roth-Congès 2004, 33.

65. Rolland 1958, 73.

66. Roth-Congès 1992c, 52.

67. Rolland 1958, 68-70.

68. Roth-Congès 1992c, 51.

69. Rolland 1968, 11.

70. Agusta-Boularot *et al.* 2004, 44.

71. Agusta-Boularot *et al.* 2004, 32.

72. Mocchi & Nin, éd. 2006, 710.

73. Agusta-Boularot & Fabre 2005-2006, 205-208.

74. Agusta-Boularot *et al.* 2003, 18-21.

75. Agusta-Boularot *et al.* 2005-2006, 212, 219 et 222-223.

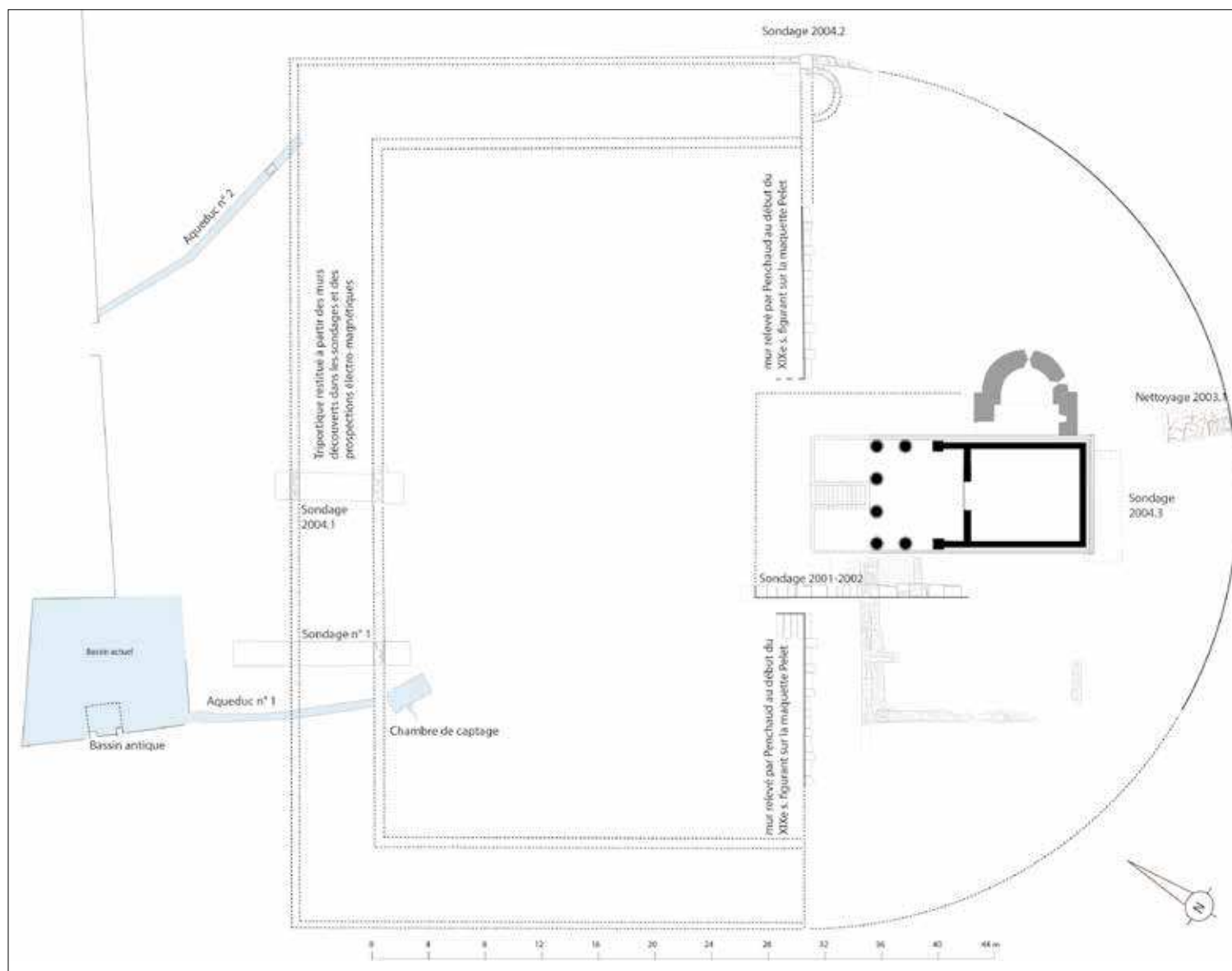


Fig. 7. Plan du sanctuaire et des structures découvertes aux alentours sur le site de Château-Bas à Vernègues (B.-du-Rh.) (relevé A. Badie, IRAA-CNRS, et M.-L. Laharie, LAMM-CNRS).

Le rôle de cette source dans le développement de l'agglomération paraît évident⁷⁶ (fig. 8). Mais au-delà, la découverte des piliers aux "serpents" et des chapiteaux à têtes⁷⁷ a conduit à proposer un premier sanctuaire contemporain des aménagements hydrauliques⁷⁸. Alors qu'une étude récente tend à replacer au début de l'Empire la datation des piliers "aux serpents"⁷⁹, l'hypothèse d'un sanctuaire des eaux prudemment avancée⁸⁰ manque d'arguments. Même si on accepte l'existence d'un premier sanctuaire, rien ne permet d'établir une relation entre la source et les édifices découverts. Le principal argument réside dans le fait que le portique du temple qui se développe à la période romaine vient enclore une surface comprenant la chambre de captage, la source étant captée à l'intérieur de l'aire sacrée. Mais cette interprétation

76. Gazebeek & Fournier 1999, 122 ; Fournier & Gazebeek 1999.

77. Golosetti 2009a, 63-69.

78. Fournier & Gazebeek 1999, 194.

79. Agusta-Boularot & Golosetti 2013.

80. Mocci & Nin, éd. 2006, 715.

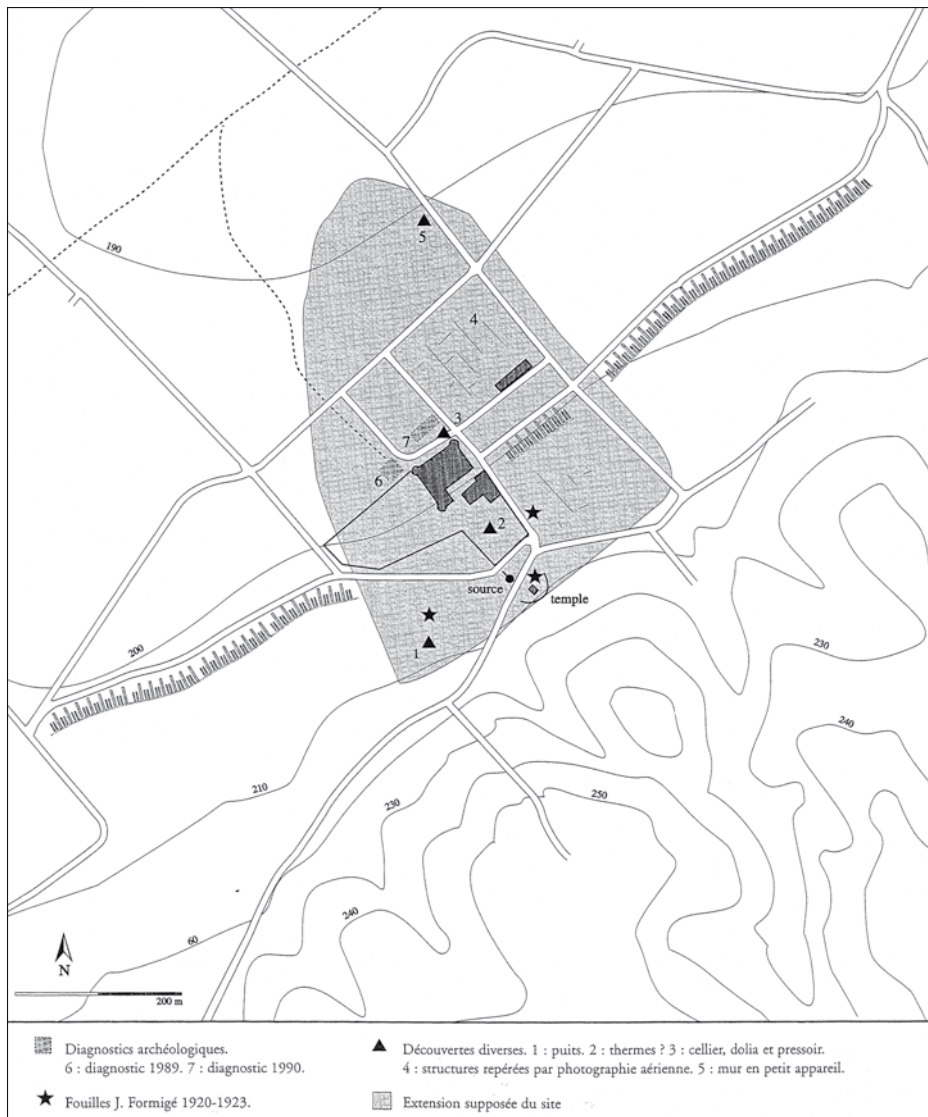


Fig. 8. Plan de l'agglomération antique de Château-Bas à Vernègues (Fournier & Gazenbeek 1999, 180, fig. 1).

d'un "sanctuaire de source" reste fragile car l'absence d'un accès monumentalisé ou d'un signalement de la source paraît surprenante. L'aspect monumental de la chambre de captage du vallon Saint-Clerg, à Glanum, n'est pas d'ailleurs l'indice d'une fonction cultuelle. En effet, si ce portique délimite un espace comprenant la chambre de captage et éventuellement le griffon de la source⁸¹ et si l'ouverture pratiquée à l'Antiquité dans la couverture initiale en encorbellement de la chambre de captage milite pour l'existence d'un accès à la source depuis l'intérieur de l'aire sacrée, il ne peut être assuré, à notre avis, un culte des eaux. On connaît aujourd'hui le rôle de l'eau dans les pratiques rituelles romaines (ablutions) sans qu'on lui reconnaisse une sacralité. De plus, nous comprendrions assez mal la situation périphérique dans l'ensemble architectural et l'aspect très limité du dispositif lié à l'eau (un regard) contrastant alors avec la monumentalité du temple dominant l'aire portiquée d'environ 4 m. Enfin, en raison de la nature du bloc comme de la lecture discutable, le document épigraphique incomplet⁸², incertain fragment de frise (du temple ?) malheureusement perdu et portant les lettres *NYM[---]* interprétées dans le cadre d'une dédicace aux Nymphes forme un argument trop faible pour identifier un culte des eaux⁸³.

81. Agusta-Boularot *et al.* 2009, 152.

82. *CIL*, XII 584 / *ILN Aix* n°260 : Fragment de frise (du temple ?) Perdue : *NYM[---]*.

83. La découverte, lors d'un sondage en 2001 au-dessus de la chambre de captage, de fragments de cruches en céramique à pâte claire récente ont peut-être été trop rapidement mises en relation avec des pratiques rituelles (Agusta-Boularot *et al.* 2009, 152 ; Agusta-Boularot *et al.* 2005-2006, 212).

En l'état, rien n'assure l'existence d'un culte des eaux à Vernègues à l'âge du Fer : absence de monumentalisation, situation périphérique de l'accès à la chambre de captage dans l'aire sacrée, des documents épigraphiques signalant aussi bien un éventuel culte aux Nymphes, qu'un Jupiter *Tonanti*⁸⁴ voire le culte impérial⁸⁵.

Il reste à évoquer la fréquentation très incertaine à l'âge du Fer de la source de Fontaine-de-Vaucluse. En effet, la seule présence d'un bronze et d'un as de Nîmes (de 70-30 et 16-15 a.C.) en parfait état ne peuvent déterminer la précocité des dépôts avant le changement d'ère. La quasi-absence de monnaies julio-claudiennes provoque d'ailleurs un hiatus dans les dépôts qui pourrait conduire à comprendre les monnaies du I^{er} s. a.C. comme uniquement des indices d'une fréquentation de la source, sans forcément conclure à des offrandes monétaires⁸⁶. Plusieurs campagnes de plongée entre 2002 et 2004 ont récupéré entre 25 et 31 m de profondeur, piégées dans les anfractuosités de l'aven, un total de 1624 monnaies allant jusqu'au IV^e s. p.C. Des clous en fer, et quelques débris (armilles, agrafes, épingles, fibules...) en bronze et d'argent accompagnaient les monnaies⁸⁷ mais aucune datation n'a été fournie pour ces objets.

On doit conclure que cette source de Fontaine-de-Vaucluse liée à une importante faille du réseau karstique⁸⁸ (fig. 9) ne connaît pas une fréquentation culturelle avant le Haut-Empire d'après le matériel archéologique alors que par ses dimensions et son débit, elle correspond à une des principales résurgences européennes⁸⁹ donnant naissance à la Sorgue et se présentant comme un point remarquable du paysage. On peut donc s'étonner qu'un tel lieu voit l'absence de culte si on estime la religion gauloise naturiste par essence.

Le culte des eaux à l'âge du Fer n'est finalement guère documenté dans le monde indigène en Gaule du Sud-Est. Seul Glanum semble former un dossier convaincant. Néanmoins, même pour ce dernier, d'autres interprétations ont été proposées⁹⁰ et surtout en dehors de sa monumentalisation, le seul indice culturel marque finalement la toute fin de la période soumise aux influences méditerranéennes.

Le cas de Fontaine-de-Vaucluse est un exemple parmi d'autres démontrant que les sources devenant l'objet d'un culte est un phénomène essentiellement de la période romaine. Il ne s'agit néanmoins pas de nier a fortiori l'existence de tels cultes dès le Second âge du Fer : Glanum et son pendant Nîmes, en dehors du cadre d'études, ont de bonnes probabilités d'appartenir à ce phénomène. On pourrait aussi arguer du caractère dit "celtique" ou "indigène" de divinités associées à des eaux connues par l'épigraphie, majoritairement cependant de la période romaine.

L'ORIGINE "CELTIQUE" DES DIVINITÉS DES EAUX ?

Néanmoins, la Gaule du Sud nous livre parfois des documents épigraphiques de la fin de l'âge du Fer à l'image de l'inscription aux Mères Glaniques évoquée plus tôt pour Glanum. Nous n'épiloguerons cependant pas sur les traces d'un culte incertain à Bélénos d'après une vasque inscrite⁹¹ découverte à Glanum au niveau du "prytanée" LVII, soit sans lien évident avec la source. On rappellera qu'il est en de même pour la vasque découverte sur le domaine de Calissanne, au pied de l'*oppidum* de Constantine, et portant une inscription à Bélénos⁹² bien que rattachée à la Durançole toute proche⁹³ sans argument probant alors qu'elle provient d'un établissement rural de la fin de l'âge du Fer. La vasque avec inscription en gallo-grec découverte quant à elle sur le sommet de l'*oppidum* du Castellar du Lardiers ne permet pas de trancher puisque cette fois c'est la référence à Bélénos qui n'est pas certaine⁹⁴.

84. *CIL*, XII 501 / *ILN Aix* n° 259. Petit autel en grès avec couronnement et brisé dans la partie basse. Ht : 0,56 m ; Larg. : 0,43 m ; Ep. incomplète : 0,36 m. Texte : *Ioui / Tonanti*.

85. *CIL*, XII 513 / *ILN Aix* n° 261 : Table de marbre moulurée de 0,14 m de haut. Perdue. [--- *impera*?]*to(ri)? Caesari* [---]*II*---] *et Augusti* *ca*[---].

86. Billaud & Besombes 2003 ; 2004, 20.

87. Billaud 2002a, 6 ; Billaud & Besombes 2004, 15.

88. Grandjean 2001, 186.

89. Billaud 2002b, 181. Plus importante source de France, son débit de 630 millions de m³ par an la situe dans les cinq plus importantes sources mondiales.

90. Gros 1995.

91. Lejeune 1985, 75, G-63. Vasque de 0,88 m de diamètre ; Ht : 0,16 m ; Prof. : 0,16 m (Lejeune 1968-1969, 60) : [---*Bε*]*λεν*[*ο*---].

92. Lejeune 1985, 56-59, G-28. Vasque de 0,61 m de diam. ext. ; Ht : 0,17 m ; Prof. : 0,09 m ; découverte sur le site de la fin du I^{er} s. a.C. de Calissanne IV (Saint-Chamas) (Lejeune 1985, G-28 ; Verdin 1995, I, 251) : *βρατον / [---]πορειξ ιονγιλιακοφ δεδε βελεινο*.

93. Gateau 1996, 218.

94. Lejeune 1968-1969, 61. Vasque en calcaire local. Ht : 0,175 m ; diam. ext. max. restituée 0,56 m. *Καπε*[...] (Lejeune 1968-1969, 61).



Fig. 9. La vasque de la source de Fontaine-de-Vaucluse (Vaucluse) et de la naissance de la Sorgue (cl. R. Golosetti).



Plus que nos doutes à propos de la dimension sacrée du puits public de La Bourse à Marseille pendant la période archaïque⁹⁵ malgré le rapprochement avec le “puits sacré” hellénistique de Vélia ou la présence d’une éventuelle dédicace là encore à *Bélénos* mais bien tardive⁹⁶, on évoquera surtout notre réticence à retenir l’existence d’un culte ancien consacré à la divinité des eaux *Bélénos* sur le site de La Roque à Graveson⁹⁷. Tout d’abord, on connaît les dangers du raisonnement toponymique, fondé ici sur le nom antique d’une étape mentionnée dans l’itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, *mutatio Bellinto*. Or cette étape également indiquée (sans être mentionnée) sur la Table de Peutinger n’est pas clairement localisée. Enfin et surtout, bien que le caractère humide du secteur ait été noté par une succession de dépôts lacustres et d’apports alluviaux lors des débords des Duransoles⁹⁸, la relation entre une source et *Bélénos*, comme nous l’avons vu avec les exemples précédents, n’est pas affirmée dans la documentation.

Que faire par contre de l’inscription⁹⁹ en gallo-grec dédiée à *Graselos* (?), théonyme en partie reconstitué à partir de l’hydronyme de la source du Groseau où a été trouvée le monument en emploi comme support de croix au niveau de la chapelle de Notre-Dame-du-Groseau (Malaucène, Vaucluse)¹⁰⁰ ? S’il demeure une légère incertitude sur la lecture de la troisième ligne de l’inscription, tous les auteurs jusqu’à M. Lejeune adhère à la restitution de *Graselos* proposée dès L. Rochetin¹⁰¹. Il est vrai que l’origine du toponyme “Groseau” a été retracée jusqu’au nom du *locus cuius vocabulum Grassel*

95. Bertucchi 1992, 47-50 ; Tréziny 1996, 232 ; Tréziny 2000, 90, n. 45.

96. Lejeune 1985, 49, G-24 ; Decourt 2004, 12, n°6. Stèle calcaire. Ht : 0,56 m ; Larg. : 0,27 m ; Ép. : 0,37 m (Lejeune 1985, 49-50, G-24). Ht : 0,44 m ; Larg. : 0,29 m ; Ép. : 0,25/0,37 m (Decourt 2004, 12, n°6). [βε]λενον (?)

97. Arcelin & Ferrando 2000, 195 ; Arcelin & Ferrando 2003, 223.

98. Arcelin & Ferrando 2001, 113.

99. Pilier monolithique de section quadrangulaire avec base et couronnement moulurés. Ht : 1,18 m ; Larg. : 0,24 m ; Ép. : 0,36 m. (Lejeune 1985, G-148) : [---]λουσ[---] / [---]λιακος [---β]/[ρ]ασελου[ι---β]/[ρ]ατουδε[---] / καντεμ[---].

100. Rochetin 1884 ; Sautel 1926, I, 268-273 ; Benoit 1959, 81 ; Lejeune 1985, G-148.

101. Lejeune 1985, 192.

en 683 p.C.¹⁰² rappelant évidemment le nom de la divinité. La relation de la divinité à la source de type “vaclusienne”, seconde résurgence du Vaucluse derrière Fontaine-de-Vaucluse, est donc a priori pertinente. Néanmoins, l’origine ancienne dans le Second âge du Fer de la divinité reste incertaine dans la mesure où l’usage du gallo-grec fournit le seul et faible indice chronologique. Que donc conclure sur l’origine “celtique” d’une telle dévotion si on place ce monument au cours du 1^{er} s. a.C., période de profondes mutations dans une Gaule du Sud alors province romaine ? Nous sommes ici confrontés au même problème qu’à Glanum.

Interrogeons-nous aussi sur l’origine ou du moins le caractère celtique des divinités associées à des sources dans le cadre de monuments épigraphiques du Haut-Empire. Sont-ils des témoignages de la précocité d’un culte des eaux ? Intéressons-nous en premier lieu au culte à la divinité *Borbanus* attesté dans les thermes antiques d’Aix-en-Provence. La découverte d’une dédicace à *Borbanus*¹⁰³, d’un éventuel ex-voto anatomique lors des premiers travaux d’excavation sur les thermes et d’une seconde inscription¹⁰⁴ à *Bormanus* mal localisée dans Aix suggère un “sanctuaire des eaux”¹⁰⁵ ou des “thermes de cure”¹⁰⁶. Le caractère curatif et thérapeutique des eaux d’Aix trouve un écho dans les propos de Pline l’Ancien¹⁰⁷. Dans cet ensemble thermal d’au moins 400 m², on restitue hypothétiquement un espace à vocation strictement culturelle¹⁰⁸. De plus, à l’est des thermes précédents, un autre ensemble monumental, daté de la fin du 1^{er} s. p.C. et composé de bassins avec décoration marmoréenne¹⁰⁹, a livré dans les niveaux de destruction un fragment d’inscription, dédicace probablement supplémentaire à *Bormanus*¹¹⁰ (fig. 10).

La réalité d’un culte des eaux à la période romaine ne fait guère de doutes mais nous sommes dans l’impossibilité de définir la forme et la localisation de l’espace cultuel au sein des thermes : faut-il le restituer au plus près de la résurgence ? L’eau chaude jaillissait par une dalle faillée du fond de la piscine principale et un probable griffon, installé dans les

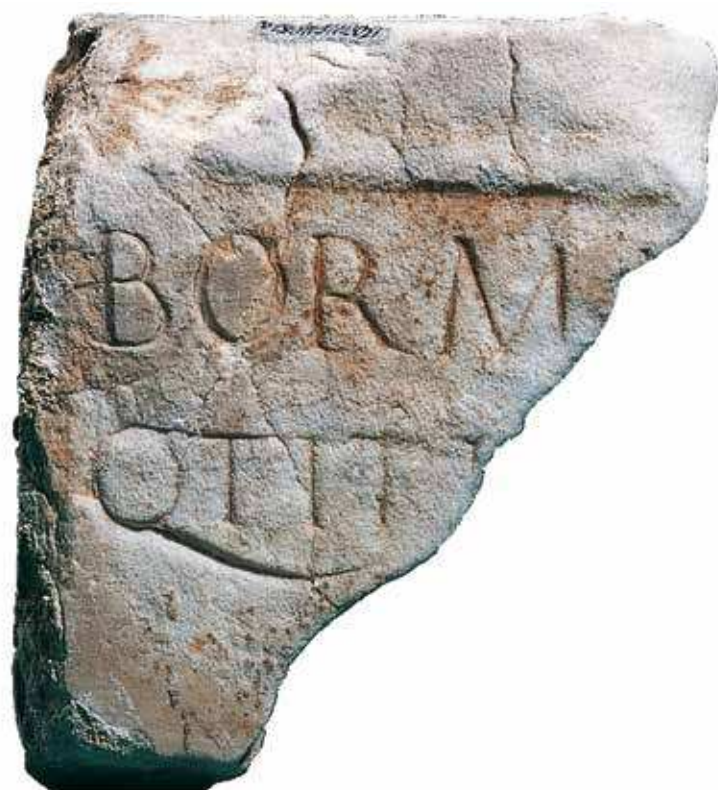


Fig. 10. Clichés de la dédicace à *Bormanus* et de l’ex-voto anatomique (?) découverts anciennement (archives M. Capodouros dans Mocchi & Nin, éd. 2006, fig. 198) et de l’inscription récente découverte dans les thermes d’Aix-en-Provence (B.-du-Rh. ; P. Foliot, CNRS-CCJ dans Mocchi & Nin, éd. 2006, fig. 204).

102. Rostaing 1950, 182.

103. *ILN Aix* n°1. Petit autel votif en grès. Ht : 0,34 m ; Larg. : 0,17/0,18 m ; Ép. : 0,15 m. *Pompeia / Antiopa / Borbano / u(otum) s(oluit)*.

104. *CIL*, XII 414 / *ILN Aix* n°2. Inscription découverte au XVI^e s. Perdue : *Dexter Borman(o) / iter(um) l(ibens) m(erito)*.

105. Guyon *et al.* 1998, 253.

106. Bouet 1996, II, 20.

107. Plin., *Nat.*, 31.2.4.

108. Mocchi & Nin, éd. 2006, 251.

109. Guyon *et al.* 1998, 253.

110. Fragment supérieur gauche d’une stèle (Mocchi & Nin, éd. 2006, 251) : *Borm[anus ?] / Q[uintus ?] Titul[s] ---*.

anfractuosités du sol naturel desquelles sourd toujours de l'eau, devait participer à l'alimentation en eau des thermes¹¹¹. La question qui se pose provient surtout du caractère dit "celtique" de la divinité. Connue sous la forme *Bormanus*, *Borbanus* ou *Boruo*, elle est comprise comme une divinité celtique "des eaux bouillonnantes" ce qui fonctionne plus ou moins avec la température actuelle entre 20 et 35° des eaux d'Aix¹¹². On ne sait quelle importance donner aux mentions de Strabon¹¹³ et de Solin¹¹⁴ relatant une baisse de la réputation des bains d'Aix en raison de la perte de chaleur de leurs eaux. Le caractère celtique de la divinité doit-il être pris comme l'indice d'un culte antérieur à la période romaine ? Aucun des états reconnus des thermes n'a pu être daté avec certitude¹¹⁵. Le seul élément chronologique correspond au réemploi dans l'état 2 de blocs en pierre de Bibémus pouvant provenir du démontage d'un monument tardo-républicain situé 30 m à l'est et détruit vers le milieu du 1^{er} s. p.C. On situerait, par hypothèse, un état 2 dans les premières décennies de l'époque flavienne au plus tôt¹¹⁶. De plus, une des inscriptions à *Borbanus* est datée par J. Gascoü¹¹⁷ des premières décennies de l'Empire. Les fouilles récentes au nord du pavillon Vallon ont démontré quant à elles une occupation du milieu du 1^{er} s. a.C. au plus tard¹¹⁸ qui pourrait confirmer une fréquentation de la source avant le Haut-Empire. Aucun indice archéologique n'atteste cependant une fréquentation ancienne et celtique de la source. Outre la dénomination celtique de la divinité, l'unique indice d'une fréquentation antérieure à la fondation de la ville correspondrait à la description que nous livre Plutarque¹¹⁹ d'une source d'eau chaude, localisée à *Aquae Sextiae* et fréquentée par les Ambrons avant la bataille contre les troupes de Marius. M. Poux¹²⁰ y décèle un banquet auprès des sources d'eau chaude, lieu probablement sacré. Nous demeurons plus prudent car, alors que la date de la bataille est postérieure à celle de la création de l'établissement de la garnison par C. Sextius Calvinus, il est curieux qu'à aucun moment il n'en soit fait mention par Plutarque. Mais surtout l'aspect cultuel du lieu pour les Gaulois n'est pas explicite. Il reste tout à fait possible que cette source n'ait reçu un caractère sacré qu'à la période de la *Prouincia* en relation avec le développement de l'agglomération, la dénomination celtique du culte restant dans la logique de l'origine de la population de la ville puisque le mobilier découvert dans l'habitat du secteur des thermes à la période tardo-républicaine (75-25 a.C.) relève d'un mode de vie indigène¹²¹. Le caractère indigène de la ville, plusieurs décennies après sa création, est en effet bien documenté.

De la même manière, on peut s'interroger sur le cas d'Aix-les-Bains (Savoie). Il suscite la même question d'une origine celtique d'un lieu de culte attaché à une source. Celui-ci est attesté par la découverte de deux blocs de calcaire¹²² portant des inscriptions et provenant de remplois dans les thermes antiques. Parmi ces dédicaces à la même divinité *Bormo* par deux dédicants différents, l'un des monuments se révèle relativement imposant avec une longueur totale de 1,9 m. Malgré son contexte de remploi, le caractère monumental de l'inscription, la découverte d'une seconde inscription à la même divinité mais également les parallèles nombreux, dont le précédent, suggèrent de restituer un petit lieu de culte à cette divinité au sein même du complexe thermal.

La question de sa localisation précise demeure sans réponse. Dès la seconde moitié du 1^{er} s. a.C., la source est captée et canalisée à l'aide d'une gouttière taillée à même la roche, puis dans un second temps "habillée d'une abside en cul-de-four incorporée dans un long mur devant lequel est aménagé un complexe de piscines et bassins"¹²³. Ce n'est qu'au II^e s. que sont réalisés les thermes monumentaux enveloppant les constructions précédentes¹²⁴. Leur organisation, sur au moins 40 x 25 m, est peu claire¹²⁵. De nombreuses monnaies du 1^{er} s. à la fin du IV^e s. p.C. donnent des données chronologiques

111. Mocchi & Nin, éd. 2006, 248-249.

112. Mocchi & Nin, éd. 2006, 173.

113. *Géographie*, 4.1.5.

114. *Recueil de faits remarquables*, 2, 54.

115. Bouet 2003, II, 14-15.

116. Mocchi & Nin, éd. 2006, 250.

117. *ILN Aix* n° 1.

118. Bouet 1996, II, 21.

119. *Vies, Marius*, 19, 2.

120. Poux 2000, 325.

121. Mocchi & Nin, éd. 2006, 175-176.

122. *CIL*, XII 2443/*ILN Vienne* n°660 : Bande de calcaire découpée en deux parties en vue d'un remploi. La partie a est perdue. Partie b : Ht : 0,24 m ; Larg. : 0,99 m ; Ép. : 0,485 m. Longueur totale : 1,9 m. *M(arcus) Licin(ius) Ruso Borm(oni) u(t) u(ouerat) s(oluit) l(ibens) m(erito)* et *CIL*, XII 2444/*ILN Vienne* n°661 : Bloc rectangulaire mal dégrossi de calcaire, sans doute retaillé en vu d'un remploi. Ht : 0,23 m ; Larg. : 0,475 m ; Ép. : 0,18 m. *Q(intus) Vetti(us) / Guticus / Boru(oni) u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito)*.

123. Canal 2004, 196.

124. Canal 2004, 196-197.

125. Bouet 2003, II, 17 ; Frascone 2006, 199, fig. 50.

de portée limitée¹²⁶. L'épigraphie évoque, quant à elle, des dédicaces de la période julio-claudienne si on retient l'hypothèse de J. Gascoü sur l'apport chronologique de la position après le nom du dédicant du nom de la divinité dans le formulaire. Pour terminer, un lot de statues évoquerait une phase du Haut-Empire pouvant correspondre à un premier état (époque flavienne ?) des thermes et un second état de la période antonine¹²⁷.

Ainsi, le caractère celtique de la divinité ne trouve aucun écho dans le matériel : rien n'atteste une fréquentation à l'âge du Fer de la source. Les témoignages archéologiques sont au plus tôt de la seconde moitié du 1^{er} s. a.C. et le culte en lui-même est attesté seulement au début de l'Empire. Il ne paraît pas nécessaire de rechercher dans ce culte à la divinité *Boruo*, qui prend toute sa raison d'être autour des deux sources distinctes surgissant à 45-46°¹²⁸, une quelconque antériorité à l'âge du Fer. Le développement du site, à la fin du 1^{er} s. a.C., peut correspondre aux premières fréquentations autour d'un culte à la référence locale ou indigène. Les populations responsables de ce développement sont demeurées fortement influencées si ce n'est par le panthéon celtique, tout du moins par l'idiome celtique.

Une dernière inscription à cette divinité nous est connue dans le Sud-Est de la Gaule mais l'imprécision sur son contexte de découverte est dommageable. Rien ne permet de rapprocher l'inscription à *Bormanus/ et Borman[a]*¹²⁹ découverte à Aix-en-Diois, dans l'ancien cimetière du village et les thermes du quartier de l'Oche, un ensemble privé selon A. Bouet¹³⁰. De plus, si la toponymie actuelle légitime une importance des eaux, ce toponyme apparaît tardivement, en 1178, sous les deux formes *Ais* (cartulaire de Die) et *Axiun* (cartulaire de Durbon)¹³¹. Si pour J. Planchon, l'association des indices toponymique, épigraphique et la présence des thermes légitimeraient un toponyme antique en *Aqua*, nous souhaitons demeurer plus prudent dans l'attente de données nouvelles. Quoi qu'il en soit la documentation archéologique ne concerne là encore que la période romaine.

Le rapprochement toponymique de la ville antique de Toulon/*Telo Martius*, avec une divinité *Telo* interprétée comme une divinité indigène de source¹³² ne nous aide pas non plus à comprendre d'éventuels cultes des eaux antérieurs à la période romaine dans la mesure où s'il s'agit bien d'un théonyme, le seul sanctuaire de source auquel on a proposé de le rapprocher correspond là encore à une source uniquement fréquentée à la période romaine. La source Saint-Antoine de Toulon¹³³ a livré ainsi 150 monnaies¹³⁴ laissant l'hypothèse d'un lieu de culte plausible.

Les thermes d'Aix-en-Provence et d'Aix-les-Bains attestent du développement d'un culte à une divinité indigène *Boruo/Bormanus* sur des sources d'eau chaude mais à aucun moment, la documentation ne permet d'évoquer une origine du lieu de culte dans l'âge du Fer. Il demeure possible que cette première occupation ait été en grande partie arasée par les thermes antiques et constructions postérieures tout autant que les indices d'une occupation protohistorique sont souvent plus délicats observés surtout lors des fouilles anciennes. Toutefois, les fouilles autour des thermes d'Aix-en-Provence sont récentes. Il serait sans doute pertinent de pousser plus en avant une recherche sur la situation des dédicaces à *Boruo* dans d'autres ensembles thermaux connus comme à Bourbonne-les-Bains où les découvertes épigraphiques à *Boruo* et sa parèdre *Damona* semblent se concentrer au niveau du "puisard", puits romains qui a néanmoins livré sur les 4700 monnaies, une quarantaine de monnaies gauloises et 132 deniers ou quinaires de la République romaine¹³⁵. Est-ce suffisant pour accréditer

126. Bouet 2003, II, 19.

127. Leveau *et al.* 2005-2006, 90.

128. Leveau *et al.* 2005-2006, 89.

129. *CIL*, XII 1561 : autel en calcaire dur (Ht : 0,56 m ; Larg. : 0,30 m ; Ép. : 0,20 m) avec base et couronnement moulurés. *Bormano / et Borma[nae.] / P(ublius) Sappin[us] / Eusebes u(otum) s(oluit) / I(ibens) m(erito)*. (Planchon *et al.*, éd. 2010).

130. Bouet 1996, II, 9-10.

131. Renseignement J. Planchon d'après J. Brun-Durand [1891] (1973).

132. Vidal 1897, 154 ; Layet 1953, 323 ; Brun *et al.* 1999, 775.

133. Localisée à 2 km du port de Toulon, la source jaillit d'un massif calcaire avec un débit anciennement évalué à 52 l/s et estimé à 165 l/s plus récemment (et depuis 1882, le débit maximum a été de 3800 l/s). Tardy 1996, 27 et 30 ; Gérard 1973, 27, n. 6 et n. 7.

134. De Domitien à Marc-Aurèle d'après la douzaine de monnaies identifiées. Un autel découvert à 100 m en contrebas de la source ne peut être associé au lieu de culte avec certitude (Gérard 1973, 26-27 ; Goudineau 1975, 565).

135. Thévenard *et al.* 1996, 135-137.

la thèse d'un sanctuaire de l'âge du Fer ? Les fouilles du XIX^e s. n'ont évidemment pas repéré de structures de cette période et aucun contexte stratigraphique pour le numéraire gaulois. À Bourbon-Lancy, le contexte de découverte des inscriptions aux mêmes divinités est aussi imprécis¹³⁶. Les sites de La Bourboule, Bourbon-l'Archambault et Barbotan-les-Thermes ne livrent au mieux que des indices d'une occupation romaine¹³⁷.

CONCLUSION

Pour le Second âge du Fer du sud-est de la Gaule, le culte des eaux ne saurait être retenu avec certitude que pour Glanum, et seulement à partir de la fin du II^e s. a.C. au plus tôt. Par conséquent, bien que souvent présente dans la terminologie des lieux de culte protohistoriques¹³⁸, l'identification de "sanctuaires des eaux" doit souvent être nuancée après une analyse rigoureuse de la documentation. Le dossier de Vernègues en est le témoignage malgré les points communs avec Glanum. L'identification d'une relation entre la source et son aménagement monumental des II^e-I^{er} s. a.C., d'une part, et les témoignages culturels protohistoriques et romains, d'autre part, résiste avec difficultés à l'examen de la documentation. L'association de manifestations culturelles protohistoriques avec une source est le plus souvent une gageure : l'absence de dépôt rituel attesté et d'une documentation épigraphique est une réalité difficilement contournable. À l'exception de Glanum et d'un indice épigraphique à la source du Groseau, toutes les autres sources objet d'un culte d'après la documentation renvoient à des pratiques de la période romaine. À Aix-en-Provence ou Aix-les-Bains, la divinité honorée, *Boruo* ou *Bormanus*, renvoie à une influence celtique, mais l'étude des indices matériels autour de ces sources indique une fréquentation qui n'est jamais antérieure à la seconde moitié du I^{er} s. a.C. De la même manière, le caractère topique des Nymphes honorées à Gréoux-les-Bains¹³⁹ ne saurait indiquer que la source fut l'objet d'un culte antérieurement à la seconde moitié du I^{er} s. a.C. Par là, nous n'affirmons pas avec certitude l'absence de pratiques culturelles en relation avec des sources ou résurgences à la période gauloise mais affrontons les lacunes documentaires de notre espace d'étude. La période romaine est clairement le moment de développement de ce type de cultes localisés sur des sources. On remarquera alors que ces résultats se rapprochent de ceux présentés dans ce même volume pour la Gaule de l'Est¹⁴⁰. Sans doute serait-il pertinent de confirmer cette question de l'absence ou de la rareté de cultes des sources au Second âge du Fer et de leur développement tardif (à la fin de la période) et essentiellement à la période romaine. Quoi qu'il en soit, l'importance des cultes des eaux durant le Second âge du Fer telle que présentée dans la littérature archéologique semble surévaluée face à la pauvreté de la documentation archéologique alors que par ailleurs, nous saisissons de mieux en mieux les pratiques dépositaires et culturelles du Second âge du Fer.

Enfin, on rajoutera pour complément que cet article se concentre sur la relation entre cultes et sources car nous n'avons répertorié aucun dépôt d'offrandes en milieu subaquatique (lacs ou cours d'eau)¹⁴¹ ou maritime aussi bien d'ailleurs pour l'âge du Fer que la période romain¹⁴² dans le Sud-Est de la Gaule¹⁴³. Ceci irait encore une fois dans le sens de la surévaluation de la place des sources et rivières dans la religion gauloise.

136. Rebourg 1994, 84-85 ; Vurpillot 2013, 5-6.

137. Voir l'article de Barral *et al.*, dans ce volume, p. 643-668.

138. Arcelin *et al.* 1992, 185 ; Arcelin *et al.* 2003, 174 ; Gruat & Izac-Imbert 2007.

139. *ILN Riez* n°38 et 38.

140. Voir l'article de Barral *et al.*, dans ce volume, p. 643-668.

141. Bien que l'historiographie évoque l'existence de dépôts de berges, s'appuyant notamment sur l'exemple largement commenté de Grégoire de Tours (*In Gloria confessorum*, 2), au sujet du lac supposé sacré de Saint-Andéol (Lozère). Nous ne discuterons pas de la pertinence de cette interprétation, le site étant en dehors de notre aire d'étude (voir dans un premier temps Barruol 1994, 52 et plus récemment Boudartchouk & Gardes 2007).

142. Il a été évoqué récemment la découverte d'un dépôt culturel mais daté du II^e s. p.C. dans le lac du Bourget (Nieloud-Müller 2011).

143. Golosetti 2009a, 573-575.

Références bibliographiques

- Agusta-Boularot, S., A. Badie, L. Damelet, M.-L. Laharie et S. Schmit (2003) : *Le temple romain de Château-Bas (Vernègues, B.-du-Rh.) et son environnement. Poursuite de l'étude architecturale*, SRA-PACA, Aix-en-Provence.
- Agusta-Boularot, S., A. Badie et M.-L. Laharie (2009) : "Le sanctuaire augustéen de Vernègues (Bouches-du-Rhône) : étude architectural, antécédents et transformations", in : Darde & Christol, éd. 2009, 131-158.
- Agusta-Boularot, S., M. Christol, M. Gazenbeek, Y. Marcadal, V. Mathieu, J.-L. Paillet, A. Rapin, A. Roth-Congès, J.-C. Sourisseau et H. Tréziny (2004) : "Dix ans de fouilles et recherches à Glanum (Saint-Rémy-de-Provence) : 1992-2002", *JRA*, 17, 27-56.
- Agusta-Boularot, S., G. Fabre, collab. A. Badie (2005-2006) : "Les installations hydrauliques antiques de Château-Bas, à Vernègues (Bouches-du-Rhône)", *RAN*, 38-39, 201-224.
- Agusta-Boularot, S., M. Gazenbeek et V. Mathieu (2001) : "Saint-Rémy-de-Provence, Le nymphée de *Glanum*", *Bilan scientifique PACA*, 140.
- Agusta-Boularot, S. et R. Golosetti, collab. A. Badie (2013) : "Architecture antique entre âge du Fer et époque impériale en Provence. Les piliers du site de Château-Bas à Vernègues", *Gallia*, 70 (2), 1-24.
- Arcelin, P. (1979) : "La nécropole préromaine de l'Arcoule, commune du Paradou (Bouches-du-Rhône)", *DAM*, 2, 133-154.
- (1995) : "Rites et rituels des Gaulois du Midi", *L'Archéologie, archéologie nouvelle*, 12, 9-15.
- Arcelin, P., B. Dedet et M. Schwaller (1992) : "Espaces publics, espaces religieux protohistoriques en Gaule méridionale", *DAM*, 15, 181-242.
- Arcelin, P. et P. Ferrando (2000) : "L'habitat fortifié du Mourre Pela au 1^{er} âge du Fer", in : Chausserie-Laprée, éd. 2000, 194-196.
- (2001) : "Graveson, La Roque", *Bilan scientifique PACA*, 113-115.
- (2003) : "Notice 3, Graveson (Bouches-du-Rhône), Le Mourre Pela et La Roque", *Gallia*, 60, 222-225.
- Arcelin, P., P. Gruat, collab. P. Boissinot, J. Chausserie-Laprée, B. Dedet, P. Ferrando, E. Gailledrat, G. Marchand, G. Maza, N. Nin, J.-L. Paillet, A. Roth-Congès et H. Tréziny (2003) : "La France du Sud-Est (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur)", *Gallia*, 60, 169-241.
- Auzou, P. (2005) : *Dictionnaire encyclopédique Auzou*, Paris.
- Barral, P., B. A. Daubigney, C. Dunning, G. Kaenel et M.-J. Roulière-Lambert, éd. (2007) : *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer, Actes du XXIX^e colloque international de l'AFEAF, Bienne, 5-8 mai 2005*, II, ALUB 826, Besançon.
- Barruol, G. (1994) : "Les sanctuaires gallo-romains du midi de la Gaule", in : Goudineau *et al.*, éd. 1994, 49-72.
- Bats, M. G. Bertucchi, G. Conges et H. Tréziny, éd. (1992) : *Marseille grecque et la Gaule, Actes du colloque international d'histoire et d'Archéologie et du V^e congrès archéologique de Gaule méridionale, Marseille, 18-23 novembre 1990*, Études massaliètes 3, Lattes-Aix-en-Provence.
- Ben Abed, A. et J. Scheid (2003) : "Sanctuaire des eaux, sanctuaire de sources, une catégorie ambiguë : l'exemple de Jebel Oust (Tunisie)", in : Cazanove & Scheid, éd. 2003, 7-14.
- Benoit, F. (1959) : *Mars et Mercure, nouvelles recherches sur l'interprétation gauloise des divinités romaines*, Annales de la Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence 25, Gap.
- Bertucchi, G. (1992) : *Les amphores et le vin de Marseille v^{re} s. avant J.-C.-I^{re} s. après J.-C.*, RAN Suppl. 25, Paris.
- Billaud, Y. (2002b) : "Fontaine-de-Vaucluse, résurgence", *Bilan scientifique PACA*, 181.
- Billaud, Y., coll. P.-A. Besombes (2002a) : *Résurgence de Fontaine-de-Vaucluse (84)*, fouille urgente (subaquatique), SRA-PACA, Aix-en-Provence.
- Billaud, Y. et P.-A. Besombes (2003) : "Fontaine-de-Vaucluse, Résurgence", *Bilan scientifique PACA*, 205-206.
- (2004) : *Résurgence de Fontaine-de-Vaucluse (84)*, rapport de sondage (subaquatique), SRA-PACA, Aix-en-Provence.
- Boëtsch, G. et H. Cortot, éd. (2006) : *L'homme et l'eau en milieu montagnard*, Gap.
- Bonnardin, S., C. Hamon, M. Lauwers et B. Quilliec, éd. (2009) : *Du matériel au spirituel. Réalités archéologiques et historiques des "dépôts" de la Préhistoire à nos jours, XXIX^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, 16-18 octobre 2008*, Antibes.
- Boudartchouk, J.-L. et P. Gardes (2007) : " 'Lacs sacrés' et dépôts de métaux précieux en milieu humide à la fin de l'âge du Fer. Approche critique à partir de l'exemple toulousain", in : Barral *et al.*, éd. 2007, 473-476.
- Bouet, A. (1996) : *Les thermes privés et publics en Gaule Narbonnaise, I-IV*, Aix-en-Provence, thèse de doctorat, Université de Provence.
- (2003) : *Les thermes privés et publics en Gaule Narbonnaise*, Coll. Efr 320, Rome.
- Brun, J.-P., collab. M. Borréani (1999) : *Var*, CAG 83/1-2, Paris.
- Brun-Durand, J. [1891] (1973) : *Dictionnaire topographique et historique de la Drôme*, rééd., Nyons.
- Brunaux, J.-L. (2006) : "La religion, les données de la Gaule du Nord", in : Szabo, éd. 2006, 205-220.
- Canal, A. (2004) : "Les thermes d'Aix-les-Bains", in : Jourdain-Annequin, éd. 2004, 196-197.
- Cazanove, O. de et J. Scheid, éd. (1993) : *Les bois sacrés, Actes du colloque international Centre Jean-Bérard et de l'EPHE (V^e section), Naples, 23-25 novembre 1989*, Collection du Centre Jean Bérard 10, Naples.
- (2003) : *Sanctuaires et sources dans l'antiquité, les sources documentaires et leurs limites dans la description des lieux de culte, Actes de la table-ronde du Centre Jean-Bérard et du Collège de France, Naples, 30 novembre 2001*, Collection du Centre Jean Bérard 22, Naples.
- Cazanove, O. de et J. Scheid (2003) : "Aux sources d'un colloque", in : Cazanove & Scheid, éd. 2003, 1-6.
- Chausserie-Laprée, J., éd. (2000) : *Le temps des Gaulois en Provence*, Martigues.

- Christol, M. (2012) : "Les sources écrites et le statut de Glanum", *Archéothéma*, 24, 7-9.
- Darde, D. et M. Christol, éd. (2009) : *L'expression du pouvoir au début de l'Empire : autour de la Maison Carrée à Nîmes, Actes de colloque, Nîmes, 20-22 octobre 2005*, Paris.
- Decourt, J.-C. (2004) : *Inscriptions grecques de France (IGF)*, TMO 38, Lyon.
- Descola, P. (2005) : *Par-delà nature et culture*, Paris.
- De Vries, J. (1963) : *La religion des Celtes*, Paris.
- Fournier, P. et M. Gazenbeek (1999) : "Le sanctuaire et l'agglomération antique de Château-Bas à Vernègues (Bouches-du-Rhône)", *RAN*, 32, 179-195.
- Frascone, D. (2006) : "Aix-les-Bains, Place Maurice-Mollard (thermes)", *Bilan scientifique Rhône-Alpes*, I, 198-199.
- García, D. (2006) : "Religion et société. La Gaule méridionale", in : Goudineau, éd. 2006, 134-163.
- Gateau, F. et M. Gazenbeek, éd. (1999) : *Les Alpilles et La Montagne*, CAG 13/2, Paris.
- Gateau, F., collab. F. Trément et F. Verdin (1996) : *L'Étang-de-Berre*, CAG 13/1, Paris.
- Gazenbeek, M. et P. Fournier (1999) : "Vernègues, Château-Bas", *Bilan scientifique PACA*, 122-124.
- Gérard, M. (1973) : "Nouvelles découvertes archéologiques dans la Région Toulonnaise", *Annales de la Société des Sciences naturelles et d'Archéologie de Toulon et du Var*, 25, 23-31.
- Giacobbi-Lequément, M.-F., N. Lambert et A. Roth-Congès (1988) : "Saint-Rémy-de-Provence, Glanum. Centre monumental tardo-hellénistique, puits à dromos", *Notes d'information et de liaison SRA-PACA*, 5, 105-109.
- Golosetti, R. (2009a) : *Géographie du Sacré du Sud-Est de la Gaule, de la Protobistoire récente au Haut-Empire*, thèse de doctorat, Université de Provence.
- (2009b) : "Dépôts rituels de la Protohistoire récente en Gaule méditerranéenne : définition et questions méthodologiques", in : Bonnardin *et al.*, éd. 2009, 293-302.
- (2011) : "Les stèles dans le Sud-Est de la Gaule : lieux de mémoire et cultes héroïques au Premier âge du Fer", *DAM*, 34, 149-165.
- Goudineau, C. (1975) : "Informations archéologiques circonscription Côte-d'Azur", *Gallia*, 33, 559-570.
- (1998) : *Regard sur la Gaule*, Paris.
- (2006) : "Avant-propos", in : Goudineau, éd. 2006, 7-8.
- Goudineau, C., éd. (2006) : *Religion et société en Gaule*, Paris.
- Goudineau, C., I. Fauduet et G. Coulon, éd. (1994) : *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine, actes du colloque d'Argentomagus, Argenton-sur-Creuse, Saint-Marcel, Indre, 8-10 octobre 1992*, Paris.
- Grandjean, P. (2001) : "Fontaine-de-Vaucluse, source de Vaucluse", *Bilan scientifique PACA*, 186.
- Gros, P. (1995) : "Hercule à Glanum, sanctuaires de transhumance et développement 'urbain' ", *Gallia*, 52, 311-331.
- Gruat, P. et L. Izac-Imbert (2007) : "Approche des pratiques religieuses chez les Rutènes à la fin de l'âge du Fer", *Cahiers d'archéologie aveyronnaise*, 20, 66-96.
- Guyon, J., N. Nin, L. Rivet et S. Saulnier (1998) : *Atlas topographique des villes de gaule méridionale*, I, Aix-en-Provence, RAN Suppl. 30, Travaux du Centre Camille Julian 23, Montpellier.
- Haselgrove, C., éd. (2006) : *Celtes et Gaulois, l'archéologie face à l'histoire : les mutations de la fin de l'âge du Fer, Actes de la Table-ronde de Cambridge, 7-8 juillet 2006*, Bibracte 12/4, Glux-en-Glenne.
- Hermay, A. et H. Tréziny, éd. (2000) : *Les cultes des cités phocéennes, Actes du colloque international du Centre Camille Jullian, Aix-en-Provence-Marseille, 4-5 juin 1999*, Études Massaliètes 6, Aix-en-Provence.
- Izri, S., P. Nouvel, coll. N. Coquet, P. Barral et M. Joly (2011) : "Les sanctuaires du nord-est de la Gaule Bilan critique des données", in : Reddé *et al.*, éd. 2011, 507-532.
- Jourdain-Annequin, C., éd. (2004) : *Atlas culturel des Alpes occidentales de la préhistoire à la fin du Moyen Âge*, Paris.
- Jullian, C. [1920] (1964) : *Histoire de la Gaule*, II, *La Gaule indépendante*, Bruxelles.
- Lambert, N., M.-F. Lequément et A. Roth-Congès (1989) : Saint-Rémy-de-Provence, Glanum. Puits à dromos et maison, II^e-I^{er} av. J.-C.", *Notes d'information et de liaison SRA-PACA*, 6, 117-119.
- Layet, J. (1953) : *Le site Telo et ses premiers habitants de la Préhistoire à la colonisation romaine*, Toulon.
- Lejeune, M. (1968-1969) : "Inscriptions lapidaires de Narbonnaise (I-VII)", *Études Celtiques*, 12 (1), 21-91.
- (1985) : *Recueil des Inscriptions Gauloises*, I, *Textes gallo-grecs*, Gallia Suppl. 45, Paris.
- Leveau, P. (1989) : "L'eau à Glanum", *Dossiers d'Histoire et d'archéologie*, 140, 62-67.
- Leveau, P., B. Rémy, A. Canal et M. Segard (2005-2006) : "Aix-les-Bains, vicus thermal et bourg rural", *RAN*, 38-39, 85-103.
- Lumley, H. de (1995) : *Le grandiose et le sacré*, Aix-en-Provence.
- Mocci, F. et N. Nin, éd. (2006) : *Aix-en-Provence, Pays d'Aix, Val de Durance*, CAG 13/4, Paris.
- Nieloud-Müller, S. (2011) : "Ensemble céramique de la seconde moitié du II^e siècle découvert dans le lac du Bourget (Savoie). Dépôt culturel en milieu lacustre ?", in : SFECAG 2011, 367-380.
- Planchon, J., M. Bois et P. Conjard-Réthoré, éd. (2010) : *La Drôme*, CAG 26, Paris.
- Poux, M. (2000) : "Festins sacrés, ivresse collective et cultes guerriers en Gaule Celtique : traces littéraires, perspectives archéologiques", in : Verger, éd. 2000, 305-335.
- (2005) : *Convergence et confrontation. Processus d'urbanisation et conquête romaine en territoire arverne*, mémoire d'HDR, Université de Provence.
- (2006) : "Religion et société à la fin de l'âge du Fer. Systèmes (en)clos et logiques rituelles", in : Haselgrove, éd. 2006, 181-200.
- (2008) : "Du Nord au Sud : définition et fonction de l'espace consacré en Gaule indépendante", in : Ribichini *et al.*, éd. 2008, 171-200.
- Ribichini, S., S. Verger et X. Dupre i Raventos, éd. (2008) : *Saturnia tellus: definizioni dello spazio consacrato in ambiente etrusco, italico, fenicio-punico, iberico e celtico*, *Atti del convegno internazionale, Roma, 10-12 novembre 2004*, Monografie scientifiche, Rome.
- Provost, M., collab. F. Verdin et M. Janon (1999) : "Notice 100 Saint-Rémy-de-Provence", in : Gateau & Gazenbeek, éd. 1999, 254-400.

- Rebourg, A. (1994) : *Saône-et-Loire*, CAG 71/3, Paris.
- Reddé, M., P. Barral, F. Favory, J.-P. Guillaumet, M. Joly, J.-Y. Marc, P. Nouvel, L. Nuniger et C. Petit, éd. (2011) : *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, I-II, Bibracte 21, Glux-en-Glenne.
- Rivière, C. (2003) : *Socio-anthropologie des religions*, Paris.
- Rochetin, L. (1884) : “[communication] séance du 17/12”, *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 297-299.
- Rolland, H. (1936) : “Fouille d'un habitat préromain à Saint-Rémy-de-Provence”, *Provincia*, 16, 195-243.
- (1953) : “Fouilles de Glanum (1951-1952). Compte-rendu sommaire”, *Gallia*, 11 (1), 3-17.
- (1958) : *Fouilles de Glanum, 1947-1956*, Gallia Suppl. 11, Paris.
- (1968) : “Nouvelles fouilles du Sanctuaire des Glaniques”, *Revue d'Études Ligures*, 34 (1-3), 7-34.
- Rostaing, C. (1950) : *Essai sur la toponymie de la Provence (depuis les origines jusqu'aux invasions barbares)*, Paris (rééd. 1973, Marseille).
- Roth-Congès, A. (1987) : “Saint-Rémy-de-Provence, Glanum. Agglomération protohistorique et gallo-romaine”, *Notes d'information et de liaison SRA-PACA*, 4, 105-109.
- (1992a) : “Le centre monumental de Glanon, ou les derniers feux de la civilisation salyenne”, in : Bats *et al.*, éd. 1992, 351-367.
- (1992b) : “Nouvelles fouilles à Glanum (1982-1990)”, *JRA*, 5, 39-55.
- (1992c) : “Monuments publics d'époque tardo-hellénistique à Glanon (B.-du-Rh.)”, *DAM*, 15, 50-56.
- (1997) : “La fortune éphémère de *Glanum* : du religieux à l'économique (à propos d'un article récent)”, *Gallia*, 54, 157-202.
- (2004) : “Le contexte archéologique de la statuaire de *Glanon* (Saint-Rémy-de-Provence)”, *DAM*, 27, 23-43.
- Salis, N., D. Meaglia, D. Minaldi, M. Girotti et E. Rabino Massa (2006) : “L'image de l'eau”, in : Boëtsch & Cortot, éd. 2006, 43-50.
- Sautel, J. (1926) : *Vaison dans l'Antiquité*, II, *Catalogue des objets romains trouvés à Vaison et dans son territoire*, thèse de doctorat, Université d'Avignon.
- Scheid, J. (1991) : “Sanctuaires et thermes sous l'Empire romain”, in : *Les thermes romains, Actes de colloque de l'École française de Rome, Rome, 11-12 novembre 1988*, Coll. EFR 142, 205-214.
- (1992) : “Épigraphie et sanctuaires de guérisseurs en Gaule”, *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire de l'École Française de Rome, Antiquité*, 104 (1), 25-40.
- (1993) : “*Lucus, nemus*. Qu'est-ce qu'un bois sacré ?”, in : Cazanove & Scheid, éd. 1993, 13-20.
- (1997) : “Comment identifier un lieu de culte ?”, *Cahiers du Centre Gustave-Glotz*, 8, 51-59.
- (2000) : “Réflexions sur la notion de lieu de culte dans les Gaules romaines”, in : Van Andringa, éd. 2000, 20-26.
- (2008) : “Le culte des eaux et des sources dans le monde romain. Un sujet problématique, déterminé par la mythologie moderne”, *Annuaire du Collège de France 2007-2008. Résumé des cours et travaux*, 622-637 [http://www.college-de-france.fr/default/EN/all/reg_ins/resumes.html].
- SFECAG (2011) : *Actes du congrès de la SFECAG, Arles, 2-5 juin 2011*, Marseille.
- Szabo, M., éd. (2006) : *Celtes et Gaulois, l'archéologie face à l'histoire*, 3, *Les Civilisés et les Barbares (du V^e au I^{er} siècle avant J.-C.)*, Actes de la Table ronde de Budapest, 17-18 juin 2005, Bibracte 12/3, Glux-en-Glenne.
- Tardy, A.-J. (1996) : *De Telo à Amphitria*, I, *De Telo à la Darse Vieille*, Ollioules.
- Thévenard, J.-J., collab. A. Villes et R. Neiss (1996) : *La Haute-Marne*, CAG 52/1, Paris.
- Toutain, J. (1920) : *Les cultes païens dans l'Empire romain*, 1^{re} partie, *Les provinces latines*, III, *Les cultes indigènes nationaux et locaux (Afrique du Nord, Péninsule ibérique, Gaule)*, Paris.
- Tréziny, H. (1996) : “Les fouilles de la Bourse à Marseille (1977-1994)”, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 225-250.
- (2000) : “Les lieux de culte dans Marseille grecque [et annexe I : catalogue sommaire des objets mentionnés regroupés par secteur]”, in : Hermay & Tréziny, éd. 2000, 81-95.
- Van Andringa, W., éd. (2000) : *Archéologie des sanctuaires en Gaule romaine, Actes de table-ronde, Saint-Étienne, 20 mars 1999*, Mémoires 22, Saint-Étienne.
- Verger, S., éd. (2000) : *Rites et espaces en pays celte et méditerranéen, Étude comparée à partir du sanctuaire d'Acy-Romance (Ardennes, France)*, Actes de la table-ronde, Rome, 18-19 avril 1997, Coll. EFR. 276, Rome.
- Verdin, F. (1995) : *Les Salyens et leurs territoires*, I-III, thèse de doctorat, Université de Provence.
- Vidal, R. (1897) : “Archéologie du Var, Toulon, Chef-lieu d'arrondissement”, *Bulletin de l'académie du Var*, 20, 89-198.
- Vurpillot, D. (2013) : *Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire). Synthèse des découvertes archéologiques*, rapport d'activité du PCR Agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale. Inventaire archéologique, cartographie et analyses spatiales, Besançon.